



RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2014** VUE D'ENSEMBLE

**L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UN PLAN D'ACTION**





**RAPPORT SUR
L'INVESTISSEMENT
DANS LE MONDE** **2014**
VUE D'ENSEMBLE

**L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UN PLAN D'ACTION**



NOTE

La Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED est un centre d'excellence d'envergure internationale, qui traite des questions relatives à l'investissement et au développement des entreprises au sein du système des Nations Unies. Elle s'appuie sur quatre décennies d'expérience et de compétences internationales dans les domaines de la recherche et de l'analyse, de la formation de consensus intergouvernemental et de l'apport d'une assistance technique à plus de 150 pays.

Dans le présent rapport, les termes pays/économie désignent aussi, le cas échéant, des territoires ou des zones; les appellations employées et la présentation des données n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. En outre, les appellations des groupes de pays sont utilisées à des fins purement statistiques ou analytiques et n'expriment pas nécessairement une opinion quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou région. Les principales catégories de pays retenues dans le présent rapport, qui concordent avec la classification adoptée par le Bureau de statistique de l'ONU, sont les suivantes:

Pays développés: pays membres de l'OCDE (sauf le Chili, le Mexique, la République de Corée et la Turquie), plus les nouveaux pays membres de l'Union européenne qui ne sont pas membres de l'OCDE (Bulgarie, Chypre, Croatie, Lettonie, Lituanie, Malte et Roumanie), plus l'Andorre, les Bermudes, le Liechtenstein, Monaco et Saint-Marin.

Pays en transition: pays d'Europe du Sud-Est, pays membres de la Communauté d'États indépendants et Géorgie.

Pays en développement: de façon générale tous les pays autres que ceux mentionnés ci-dessus. Pour les besoins statistiques, les données sur la Chine ne comprennent pas celles relatives à la Région administrative spéciale de Hong Kong (RAS de Hong Kong), à la Région administrative spéciale de Macao (RAS de Macao) et à la province chinoise de Taiwan.

La mention d'une société et de ses activités ne doit pas être interprétée comme une marque de soutien de la CNUCED à cette société ou à ses activités.

Les frontières, les noms et les appellations figurant sur les cartes de la présente publication n'impliquent aucune approbation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Les signes typographiques ci-après ont été utilisés dans les tableaux:

- Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément. Dans le cas où aucune donnée n'était disponible pour l'ensemble des éléments composant une ligne d'un tableau, celle-ci a été omise;
- Un tiret (-) signifie que l'élément considéré est égal à zéro ou que sa valeur est négligeable;
- Tout blanc laissé dans un tableau indique que l'élément considéré n'est pas applicable sauf mention contraire;
- Une barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1994/95, indique qu'il s'agit d'un exercice financier;
- Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1994-1995, indique qu'il s'agit de la période tout entière, y compris le début et la fin d'année;
- Sauf indication contraire, le terme dollar (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique;
- Sauf indication contraire, les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux annuels composés.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Le texte de la présente étude peut être cité sans autorisation sous réserve qu'il soit fait mention de la source.

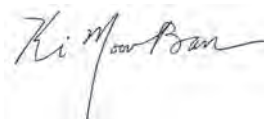
PRÉFACE

La présente livraison du *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde) fournit des données analytiques précieuses, qui pourront alimenter les débats engagés par la communauté internationale sur la manière de progresser plus rapidement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur les orientations à long terme propres à assurer un avenir plus durable après 2015.

Le rapport met en évidence une tendance encourageante: après une baisse en 2012, les flux mondiaux d'investissements étrangers directs ont augmenté de 9 % en 2013 et devraient poursuivre leur progression dans les années qui viennent. Les investissements internationaux, de même que d'autres ressources financières, peuvent donc, dans une large mesure, concourir à la réalisation des objectifs du programme de développement durable pour l'après-2015. Les sociétés transnationales peuvent y contribuer en créant des emplois décents, en développant les exportations, en promouvant les droits, en respectant l'environnement, en encourageant l'utilisation d'éléments locaux, en payant des impôts équitables et en transférant capitaux, technologie et contacts commerciaux de manière à stimuler le développement.

Dans le rapport de cette année, les auteurs proposent un plan d'action mondial qui vise à renforcer le rôle des entreprises dans la réalisation des futurs objectifs de développement durable et à amplifier les bienfaits économiques, sociaux et environnementaux attribuables au secteur privé. Ils constatent l'existence d'un déficit de financement, en particulier dans les pays économiquement vulnérables, déterminent les principales sources de fonds susceptibles de le combler et proposent des moyens d'action pour les années à venir.

Je recommande la lecture du présent rapport à tous ceux qui sont soucieux de mettre l'investissement privé au service d'un avenir plus durable.

A handwritten signature in black ink, reading 'Ki-moon' with a stylized flourish at the end.

BAN Ki-moon

Le Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies

REMERCIEMENTS

Le *World Investment Report 2014* (Rapport sur l'investissement dans le monde 2014) a été élaboré par une équipe dirigée par James X. Zhan. L'équipe était composée de: Richard Bolwijn, Bruno Casella, Joseph Clements, Hamed El Kady, Kumi Endo, Masataka Fujita, Noelia Garcia Nebra, Thomas van Giffen, Axèle Giroud, Joachim Karl, Guoyong Liang, Anthony Miller, Hafiz Mirza, Nicole Moussa, Jason Mulyan, Shin Ohinata, Sergey Ripinsky, William Speller, Astrit Sulstarova, Claudia Trentini, Elisabeth Tuerk, Joerg Weber et Kee Hwee Wee.

Jeffrey Sachs a fait office de conseiller principal.

Une assistance a été fournie en matière de recherche et de données statistiques par Mohamed Chiraz Baly, Bradley Boicourt, Lizanne Martinez et Tadelle Taye. Des contributions ont aussi été fournies par Amare Bekele, Kwangouck Byun, Chantal Dupasquier, Fulvia Farinelli, Natalia Guerra, Ventsislav Kotetzov, Kendra Magraw, Massimo Meloni, Abraham Negash, Celia Ortega Sotes, Yongfu Ouyang, Davide Rigo, John Sasuya, Christoph Spennemann, Paul Wessendorp et Teerawat Wongkaew, ainsi que Ana Conover, Haley Michele Knudson et Carmen Sauger (stagiaires).

Le texte original a été édité avec le concours de Lise Lingo et composé par Laurence Duchemin et Teresita Ventura. Sophie Combette et Nadege Hadjemian ont conçu la couverture. Ont contribué à la mise au point et à la diffusion du Rapport 2014 Elisabeth Anodeau-Mareschal, Evelyn Benitez, Nathalie Eulaerts, Natalia Meramo-Bachayani et Katia Vieu.

À diverses étapes de la rédaction du Rapport, en particulier au cours des réunions d'examen organisées pour débattre des versions préliminaires, l'équipe a bénéficié des observations et des contributions des experts externes suivants: Azar Aliyev, Yukiko Arai, Jonathan Bravo, Barbara Buchner, Marc Bungenberg, Richard Dobbs, Michael Hanni, Paul Hohnen, Valerio Micalè, Jan Mischke, Lilach Nachum, Karsten Nowrot, Federico Ortino, Lauge Poulsen, Dante Pesce, Anna Peters, Isabelle Ramdoo, Diana Rosert, Josef Schmidhuber, Martin Stadelmann, Ian Strauss, Jeff Sullivan, Chiara Trabacchi, Steve Waygood et Philippe Zaouati. Des observations et des contributions ont aussi été reçues de nombreux collègues de la CNUCED, dont Santiago Fernandez De Cordoba Briz, Ebru Gokce, Richard Kozul-Wright, Michael Lim, Patrick Osakwe, Igor Paunovic, Taffere Tesfachew, Guillermo Valles et Anida Yupari.

La CNUCED souhaite également remercier les participants à la réunion d'experts au Vale Columbia Center on Sustainable International Development et à la réunion de réflexion à la New York University School of Law, toutes deux organisées en novembre 2013.

De nombreux fonctionnaires de banques centrales, de services gouvernementaux, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales ont également contribué au Rapport. La CNUCED tient enfin à remercier les Gouvernements finlandais, norvégien, suédois et suisse de leur concours financier.

TABLE DES MATIÈRES

Page

REPÈRES..... vii

VUE D'ENSEMBLE

TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE..... 1

TENDANCES RÉGIONALES DE L'IED 12

TENDANCES ET PRINCIPALES QUESTIONS RELATIVES
À LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT 21

L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UN PLAN D'ACTION
VISANT À PROMOUVOIR LES CONTRIBUTIONS
DU SECTEUR PRIVÉ 27

REPÈRES

TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE

L'évolution de l'investissement étranger direct (IED) mondial suscite à nouveau un optimisme mesuré. Après une baisse en 2012, l'IED mondial est reparti à la hausse en 2013, les entrées augmentant de 9 % pour atteindre 1 450 milliards de dollars. Selon les prévisions de la CNUCED, les flux mondiaux d'IED pourraient s'élever à 1 600 milliards de dollars en 2014, 1 700 milliards de dollars en 2015 et 1 800 milliards de dollars en 2016, avec des progressions relativement plus marquées dans les pays développés. Toutefois, la fragilité de certains marchés émergents et les risques que font peser des politiques incertaines et des situations régionales instables pourraient encore remettre en cause cette remontée attendue des investissements.

Les pays en développement conservent leur avance en 2013. Les entrées d'IED dans les pays développés ont augmenté de 9 % pour atteindre 566 milliards de dollars, soit 39 % des flux mondiaux, tandis que les entrées d'IED dans les pays en développement ont atteint un nouveau pic, à 778 milliards de dollars, soit 54 % du total mondial. Les 108 milliards de dollars restants sont allés aux pays en transition. Dix des 20 premiers destinataires de l'IED sont aujourd'hui des pays en développement ou des pays en transition.

Les sorties d'IED des pays en développement ont aussi atteint un montant record. Les sociétés transnationales (STN) des pays en développement rachètent de plus en plus des filiales étrangères de STN de pays développés implantées dans leur région. Conjointement, pays en développement et pays en transition ont investi 553 milliards de dollars, soit 39 % des sorties mondiales d'IED, contre seulement 12 % au début des années 2000.

Des méga-groupements régionaux structurent l'IED mondial. Chacun des groupes de pays participant aux trois grands accords régionaux en cours en négociation (Accord de partenariat transpacifique, Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement et Accord de partenariat économique régional global) a représenté au moins un quart des flux mondiaux d'IED. Les entrées d'IED ont baissé dans les pays concernés par le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement mais elles ont augmenté

dans les deux autres groupes de pays. Avec 54 % des entrées mondiales d'IED, l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) reste le premier groupement régional de coopération économique.

Les pays les plus pauvres dépendent de moins en moins des investissements dans les industries extractives. Au cours des dix dernières années, la part des industries extractives dans le montant total des projets de création de capacités a été de 26 % en Afrique et de 36 % dans les PMA. Elle décroît toutefois rapidement. Le secteur manufacturier et les services représentent désormais 90 % environ du montant total des projets prévus en Afrique et dans les PMA.

Les sociétés de capital-investissement conservent des disponibilités. Les sociétés de capital-investissement ont enregistré une progression de leur encours, qui a atteint un montant sans précédent de plus de 1 000 milliards de dollars. En revanche, leurs investissements internationaux n'ont été que de 171 milliards de dollars, en baisse de 11 %. Les opérations de capital-investissement ont représenté 21 % de la valeur des fusions-acquisitions internationales, en baisse de 10 points de pourcentage par rapport à leur pic. Au vu de l'encours disponible pour investissement et de leur activité relativement faible ces dernières années, elles devraient très probablement s'intensifier.

Les STN publiques se posent en poids lourds de l'IED. Selon les estimations de la CNUCED, il existe au moins 550 STN publiques, tous pays confondus, détenant plus de 15 000 filiales à l'étranger et des avoirs extérieurs supérieurs à 2 000 milliards de dollars. L'IED de ces STN a dépassé 160 milliards de dollars en 2013. Même si les STN publiques représentent moins de 1 % des STN existantes, elles contribuent pour plus de 11 % aux flux mondiaux d'IED.

TENDANCES RÉGIONALES DE L'IED

Les entrées d'IED ont augmenté dans toutes les grandes régions en développement. Les entrées d'IED en Afrique ont progressé de 4 %, sous l'effet des flux intrarégionaux. Cette augmentation est conforme aux objectifs des dirigeants visant à approfondir l'intégration régionale, même si la plupart des initiatives régionales de coopération économique ont eu un effet limité sur les IED intrarégionaux. L'Asie en développement (+3 %) reste la première bénéficiaire mondiale de l'IED. L'accueil de sièges régionaux de STN et le dynamisme de la coopération régionale en matière d'investissement

expliquent l'accroissement des flux intrarégionaux. En *Amérique latine et dans les Caraïbes* (+6 %), la croissance de l'IED a été contrastée. Elle est toutefois globalement positive, l'augmentation des investissements en Amérique centrale compensant la baisse de 6 % des investissements en Amérique du Sud. Les nouveaux débouchés dans les secteurs pétrolier et gazier et les plans d'investissement de STN dans le secteur manufacturier ouvrent des perspectives plus encourageantes.

Les résultats sont mitigés dans les pays structurellement vulnérables. Dans les *pays les moins avancés* (PMA), les entrées d'IED ont progressé, les investissements de création de capacités annoncés mettant en évidence une forte augmentation des projets infrastructurels et énergétiques. Dans les *pays en développement sans littoral*, les entrées d'IED ont globalement diminué. Au regard de la taille de leur économie et de la formation de capital, l'IED reste pour ces pays une source importante de financement. Les entrées d'IED ont également diminué dans les *petits États insulaires en développement*. Le tourisme et les industries extractives intéressent de plus en plus les investisseurs étrangers, tandis que les activités manufacturières ont pâti de l'effritement des préférences commerciales.

Les entrées d'IED dans les pays développés connaissent une reprise timide. Dans les pays développés, les entrées d'IED se sont redressées, à 566 milliards de dollars, et les sorties d'IED sont restées inchangées, à 857 milliards de dollars, les unes et les autres étant inférieures de moitié à leurs montants record de 2007. En Europe, traditionnellement la première région destinataire des investissements, les entrées et les sorties d'IED ont respectivement représenté moins du tiers et moins du quart de leurs montants de 2007. Les États-Unis et l'Union européenne (UE) ont vu leur part cumulée dans les entrées mondiales d'IED passer de plus de 50 % avant la crise à 30 % en 2013.

Les investissements dans les pays en transition ont atteint des montants record, mais les perspectives sont incertaines. Les entrées d'IED dans les pays en transition ont augmenté de 28 %, pour s'élever à 108 milliards de dollars en 2013. Les sorties d'IED ont bondi de 84 % et ont atteint le montant sans précédent de 99 milliards de dollars. Les perspectives d'investissement dans les pays en transition pourraient toutefois pâtir du climat d'incertitude lié à l'instabilité dans la région.

TENDANCES ET PRINCIPALES QUESTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La plupart des mesures relatives à la politique d'investissement restent axées sur la promotion et la libéralisation de l'investissement. Dans le même temps, la part des mesures réglementant ou restreignant l'investissement a augmenté, atteignant 27 % en 2013. Certains pays d'accueil s'efforcent de prévenir le départ des investisseurs étrangers. Certains pays d'accueil favorisent le retour des investissements que leurs STN ont réalisés à l'étranger.

La plupart des mesures d'incitation à l'investissement mettent davantage l'accent sur les objectifs économiques que sur le développement durable. Ces mesures sont largement utilisées par les gouvernements pour attirer l'investissement, bien qu'elles fassent l'objet de critiques persistantes au motif qu'elles sont économiquement inefficaces et entraînent une mauvaise allocation des fonds publics. Pour dissiper ces inquiétudes, les mécanismes d'incitation à l'investissement pourraient être plus étroitement associés aux objectifs de développement durable.

On constate des tendances divergentes dans l'élaboration des règles régissant l'investissement international: certains pays se désengagent du système, en partie en raison de l'évolution de l'arbitrage en matière d'investissement, alors que d'autres pays intensifient et multiplient les négociations. Les négociations de «méga-accords régionaux» sont un bon exemple. Une fois conclus, ces accords peuvent avoir des incidences systémiques sur le régime des accords internationaux d'investissement (All).

Le régime des All suscite des préoccupations largement partagées, qui portent sur son fonctionnement et son impact, d'où les appels à sa refonte. Quatre voies possibles se dégagent: i) maintenir le statut quo; ii) se désengager du système; iii) procéder à des ajustements sélectifs; et iv) entreprendre une réforme systématique. Une approche multilatérale pourrait contribuer à cette entreprise.

L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UN PLAN D'ACTION VISANT À PROMOUVOIR LES CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ

Face à des problèmes économiques, sociaux et environnementaux mondiaux communs, la communauté internationale définit actuellement un ensemble

d'objectifs de développement durable. Ces objectifs, qui sont en cours d'élaboration à l'Organisation des Nations Unies avec l'aide du plus grand nombre possible de parties prenantes, sont censés stimuler l'action au niveau mondial en adoptant des objectifs concrets pour la période 2015-2030 en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire, de santé humaine et d'éducation, ainsi que d'atténuation des changements climatiques, et toute une série d'autres objectifs dans les domaines économique, social et environnemental.

Si le secteur public joue un rôle fondamental et central, la contribution du secteur privé est indispensable. Celle-ci peut prendre deux formes principales: la bonne gouvernance dans les pratiques des entreprises et l'investissement dans le développement durable. La cohérence des politiques est essentielle en vue de promouvoir la contribution du secteur privé aux objectifs de développement durable.

La réalisation des objectifs de développement durable exigera l'affectation de ressources considérables dans les pays développés et dans les pays en développement. Les besoins mondiaux d'investissement se situent entre 5 000 milliards et 7 000 milliards de dollars par an. Les estimations du montant total des besoins d'investissement dans les pays en développement vont de 3 300 milliards à 4 500 milliards de dollars par an et portent essentiellement sur les infrastructures (routes, rail et ports; centrales électriques; eau et assainissement), la sécurité alimentaire (agriculture et développement rural), l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que la santé et l'éducation.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, une forte augmentation de l'investissement à la fois public et privé sera nécessaire. Si le montant des investissements réalisés dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable reste inchangé, les pays en développement continueront de faire face à un déficit de financement annuel estimé à 2 500 milliards de dollars. Dans ces pays, en particulier dans les PMA et autres pays vulnérables, les finances publiques jouent un rôle central dans l'investissement consacré aux objectifs de développement durable. Mais, elles ne peuvent satisfaire la totalité des besoins d'investissement dans les secteurs concernés. L'investissement privé sera indispensable.

Actuellement, la part du secteur privé dans les investissements réalisés dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable est relativement faible. Seule une fraction des investissements mondiaux des banques, fonds de pension, assureurs, fondations et fonds, ainsi que des sociétés transnationales, est réalisée dans ces secteurs. Elle est encore moindre dans les pays en développement, en particulier dans les pays les plus pauvres.

Il est souhaitable de multiplier par deux le taux de croissance de l'investissement privé dans les PMA. Dans les pays en développement en tant que groupe, le secteur privé pourrait satisfaire grosso modo les besoins d'investissement liés aux objectifs de développement durable qui correspondent à la part actuelle de ses investissements dans les secteurs concernés, si le taux de croissance actuel reste inchangé. Toutefois, dans ce scénario, les pays en développement seraient encore face à un déficit d'environ 1 600 milliards de dollars par an. Dans les PMA, où les besoins d'investissement sont les plus criants et les capacités de financement les plus faibles, pour que l'investissement privé soit une source de financement notable complémentaire de l'investissement privé et de l'aide publique au développement (APD), il faudrait que son taux de croissance soit multiplié par deux.

La participation accrue d'investisseurs privés aux secteurs visés par les objectifs de développement durable, dont beaucoup sont des secteurs sensibles ou assurent des services d'utilité publique, crée des dilemmes en matière de politique publique. Les décideurs doivent trouver un juste milieu entre, d'une part, l'instauration d'un climat propice à l'investissement et la levée des obstacles à l'investissement et, d'autre part, la protection des intérêts publics par la réglementation. Ils doivent trouver des mécanismes assurant aux investisseurs privés des taux de rendement suffisamment attrayants tout en garantissant la prestation de services accessibles et d'un coût abordable pour tous. Enfin, l'augmentation de l'investissement privé doit être complémentaire de celle de l'investissement public.

*Le Cadre stratégique pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable proposé par la CNUCED s'intéresse aux principaux problèmes et solutions ayant trait à: i) la définition de principes directeurs et à la *direction* à donner au niveau mondial afin de stimuler l'action*

en faveur de l'investissement privé; ii) la *mobilisation* de fonds à investir dans le développement durable; iii) l'*orientation* de fonds vers des investissements dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable; et iv) l'optimisation de l'*impact* de l'investissement privé sur le développement durable et la réduction au minimum des risques ou des inconvénients qui y sont associés.

Pour accroître l'investissement privé au service des objectifs de développement durable, la communauté internationale et les décideurs nationaux devront montrer la direction à suivre afin de définir des principes directeurs qui permettent de résoudre les dilemmes en matière de politique publique; de fixer des objectifs, tout en reconnaissant la nécessité d'accorder une attention particulière aux PMA; de veiller à la cohérence des politiques aux niveaux national et mondial; de stimuler le dialogue et l'action, notamment par le biais de plate-formes multipartites; et de garantir l'équité, en apportant une aide aux pays qui, dans le cas contraire, continueraient probablement d'être les grands oubliés des investisseurs privés.

Les difficultés à *mobiliser* des fonds sur les marchés financiers tiennent notamment aux problèmes liés à la mise en place et à la diffusion de solutions financières novatrices, aux dysfonctionnements des marchés, à l'absence de transparence des résultats obtenus dans le domaine environnemental, sur le plan social et en matière de gouvernance, à l'inadéquation des gains que peuvent en retirer les acteurs du marché. Les principales entraves à l'*orientation* de fonds vers les secteurs visés par les objectifs de développement durable sont l'existence d'obstacles à l'entrée, l'insuffisance du taux de rémunération des risques liés aux investissements dans ces secteurs, le manque d'informations, l'absence de présentation et de promotion efficaces des projets ainsi que la méconnaissance de ces secteurs par les investisseurs. Parmi les principaux obstacles à la gestion de l'*impact* de l'investissement privé dans les secteurs concernés figurent les faibles capacités d'absorption de certains pays en développement, les risques liés à l'impact social et environnemental, ainsi que la nécessité d'une participation des acteurs et d'un suivi efficace de l'impact des investissements.

Le Plan d'action de la CNUCED pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable propose un éventail de mesures pour

résoudre les problèmes liés à la mobilisation de fonds, à leur orientation et à leur impact. Des mesures ciblées peuvent contribuer à stimuler de manière notable l'investissement privé dans le développement durable, grâce à :

- *Une nouvelle génération d'organismes de promotion et de facilitation de l'investissement.* Il s'agit de créer des organismes chargés de développer l'investissement au service des objectifs de développement durable qui concevraient et proposeraient en amont des projets finançables dans les secteurs visés par ces objectifs et faciliteraient activement leur réalisation. D'où la nécessité de disposer de compétences spécialisées et de bénéficier d'une assistance technique. Des «intermédiaires» s'occupant des projets d'investissement axés sur les objectifs de développement durable pourraient aussi être mis en place au niveau régional afin de partager les coûts et de réaliser des économies d'échelle. Les règles régissant l'investissement international devraient aussi être réorientées en faveur d'une promotion dynamique de l'investissement au service des objectifs de développement durable.
 - *Des incitations à l'investissement au service des objectifs de développement durable.* Il s'agit de restructurer les mécanismes d'incitation à l'investissement de manière à faciliter les projets de développement durable. D'où la nécessité de transformer les mesures d'incitation purement liées au lieu d'implantation, lesquelles visent à accroître la compétitivité d'un site et portent sur la période d'établissement, en incitations fondées sur les objectifs de développement durable, dont le but est de promouvoir l'investissement dans les secteurs concernés et qui sont subordonnées à l'apport d'une contribution au développement durable.
 - *Des pactes régionaux pour l'investissement au service des objectifs de développement durable.* Il s'agit de lancer des initiatives régionales et des initiatives Sud-Sud de promotion de l'investissement au service des objectifs de développement durable, surtout dans le cas de projets de développement d'infrastructures transfrontières et de groupements régionaux d'entreprises présentes dans les secteurs concernés (par exemple, les zones vertes). On pourrait aussi mettre en place des mécanismes conjoints de promotion de l'investissement, des programmes conjoints de renforcement des capacités d'absorption et des modèles conjoints de partenariat public-privé.
-

- *De nouvelles formes de partenariat pour l'investissement au service des objectifs de développement durable.* Il s'agit d'établir des partenariats entre les organismes d'investissement à l'étranger des pays d'origine et les organismes de promotion de l'investissement des pays d'accueil afin de proposer des investissements dans les secteurs concernés des pays d'accueil, des incitations à l'investissement et des services de facilitation de l'investissement dans des projets axés sur ces objectifs, ainsi qu'un suivi conjoint des projets et une évaluation conjointe de l'impact. Les services conjoints d'aide aux entreprises assurés dans ce domaine pourraient être soutenus concrètement en mettant en ligne des réservoirs de projets finançables et en créant des programmes de relations interentreprises dans les pays en développement. Un consortium multiorganisations d'assistance technique pourrait contribuer à aider les PMA.
- *La promotion de mécanismes financiers novateurs et la réorientation des marchés financiers.* Les mécanismes de financement novateurs qui visent à lever des fonds au service des objectifs de développement durable méritent d'être soutenus afin de se développer. Ils comprennent notamment des instruments financiers négociables novateurs et des fonds consacrés aux objectifs de développement durable, des mécanismes de financement d'amorçage et de nouveaux circuits de « mise sur le marché » de projets axés sur les objectifs de développement durable. La réorientation des marchés passe aussi par la publication intégrée d'informations, qui constitue un élément fondamental de l'adoption, par les investisseurs, de décisions éclairées en vue d'une allocation responsable des capitaux, et qui est au cœur des bourses de valeurs durables.
- *Un changement d'optique des entreprises et le développement de compétences dans le domaine de l'investissement au service des objectifs de développement durable.* Il s'agit d'élaborer un programme d'enseignement qui sensibiliserait les élèves des écoles de gestion aux possibilités d'investissement dans les pays pauvres et qui leur donnerait les moyens de résoudre les problèmes rencontrés dans les pays en développement. On pourrait aussi incorporer des modules sur ce sujet dans les programmes actuels de formation et de certification destinés aux acteurs des marchés financiers.

Le Plan d'action pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable doit être un document de référence pour les décideurs nationaux et internationaux qui examinent les moyens de réaliser les objectifs de développement durable. Il a été conçu comme un document «évolutif» et comporte une version en ligne qui vise à établir un dialogue interactif et ouvert, en invitant la communauté internationale à échanger points de vue, suggestions et expériences. Il jette ainsi les bases d'une participation plus poussée des différents acteurs, à laquelle la CNUCED vise à contribuer par le biais du Forum mondial de l'investissement, qui se tient tous les deux ans, et en ligne par le biais de la plate-forme consacrée à la politique d'investissement (*Investment Policy Hub*).

VUE D'ENSEMBLE

TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE

Le retour à un optimisme mesuré pour l'IED mondial

En 2013, les flux mondiaux d'IED sont repartis à la hausse. Les entrées ont augmenté de 9 %, pour s'élever à 1 450 milliards de dollars, progressant dans toutes les grandes catégories de pays – pays développés, pays en développement et pays en transition. Le stock mondial d'IED a aussi augmenté de 9 %, pour atteindre 25 500 milliards de dollars.

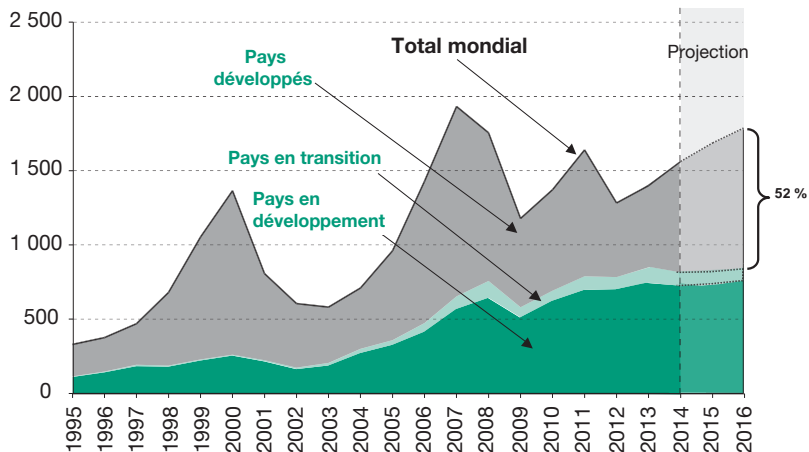
Selon les prévisions de la CNUCED, les flux mondiaux d'IED pourraient s'élever à 1 600 milliards de dollars en 2014, 1 750 milliards de dollars en 2015 et 1 850 milliards de dollars en 2016, principalement sous l'effet des investissements dans les pays développés, dont la reprise économique commence à se confirmer et à s'étendre. Toutefois, la fragilité de certains marchés émergents et les risques que font peser des politiques incertaines et des conflits régionaux pourraient encore remettre en cause cette remontée attendue des investissements.

Une croissance plus forte de l'IED étant prévue dans les pays développés, la répartition régionale des entrées pourrait revenir à sa «structure traditionnelle», dans laquelle les pays développés captent une plus grande partie de l'IED mondial (fig. 1). Les IED dans les pays en développement devraient toutefois rester élevés dans les années à venir.

Les pays en développement conservent leur avance

Les entrées d'IED dans les pays en développement ont atteint un nouveau pic, à 778 milliards de dollars (tableau 1), soit 54 % du total mondial, bien que leur croissance se soit ralentie à 7 %, contre 17 % en moyenne ces dix dernières années. L'Asie reste la région en développement recevant le plus d'investissements, nettement devant l'UE, qui attire habituellement la plus grande part de l'IED mondial. Les entrées d'IED ont également augmenté dans les autres grandes régions en développement: +4 % en Afrique et +6 % en Amérique latine et dans les Caraïbes (hors centres financiers extraterritoriaux).

Figure 1. Entrées d'IED, à l'échelle mondiale et par catégorie de pays, 1995-2013 et projections pour 2014-2016
(En milliards de dollars)



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

Bien que les investissements dans les pays développés soient repartis à la hausse après leur chute brutale en 2012, ils ne représentent toujours qu'une part historiquement faible de l'IED mondiale (39 %) et restent inférieurs de 57 % à leur maximum de 2007. Les pays en développement conservent ainsi une avance de plus de 200 milliards de dollars sur les pays développés pour la seconde année d'affilée.

Dix des 20 premiers destinataires de l'IED sont des pays en développement ou des pays en transition (fig. 2). Le Mexique se classe au dixième rang mondial. La Chine, dont les entrées d'IED ont atteint des montants sans précédent, a conservé sa deuxième place.

Les investissements des sociétés transnationales (STN) de pays en développement ont atteint un nouveau montant record en 2013, à 454 milliards de dollars. Conjointement, pays en développement et pays en transition ont représenté 39 % des sorties mondiales d'IED, contre seulement 12 % au début des années 2000. Six pays en développement et pays en transition

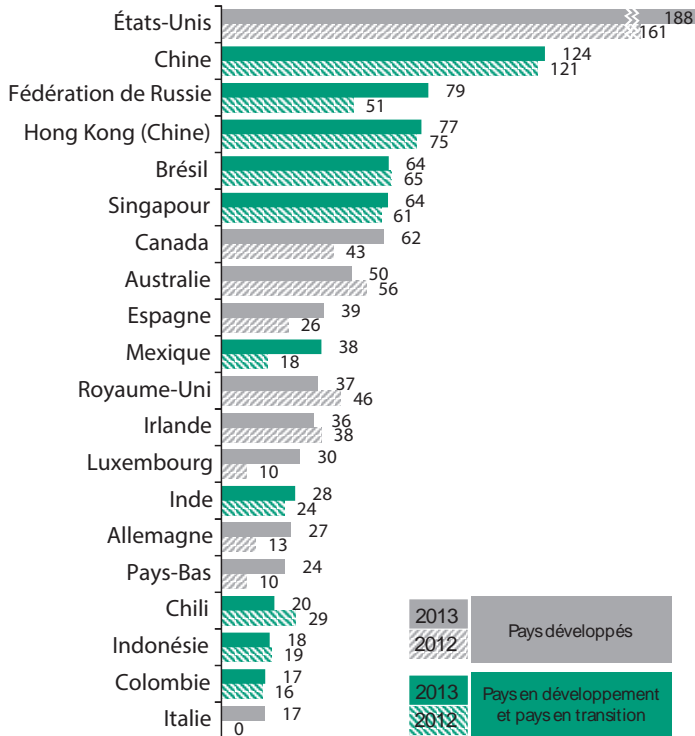
se sont classés parmi les 20 premiers investisseurs mondiaux en 2013 (fig. 3). Les STN des pays en développement rachètent de plus en plus des filiales étrangères de STN de pays développés implantées dans le monde en développement.

Tableau 1. Flux d'IED, par région, 2011-2013
(En milliards de dollars et en pourcentage)

| Région | Entrées d'IED | | | Sorties d'IED | | |
|--|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Monde | 1 700 | 1 330 | 1 452 | 1 712 | 1 347 | 1 411 |
| Pays développés | 880 | 517 | 566 | 1 216 | 853 | 857 |
| Union européenne | 490 | 216 | 246 | 585 | 238 | 250 |
| Amérique du Nord | 263 | 204 | 250 | 439 | 422 | 381 |
| Pays en développement | 725 | 729 | 778 | 423 | 440 | 454 |
| Afrique | 48 | 55 | 57 | 7 | 12 | 12 |
| Asie | 431 | 415 | 426 | 304 | 302 | 326 |
| Asie de l'Est et du Sud Est | 333 | 334 | 347 | 270 | 274 | 293 |
| Asie du Sud | 44 | 32 | 36 | 13 | 9 | 2 |
| Asie occidentale | 53 | 48 | 44 | 22 | 19 | 31 |
| Amérique latine et Caraïbes | 244 | 256 | 292 | 111 | 124 | 115 |
| Océanie | 2 | 3 | 3 | 1 | 2 | 1 |
| Pays en transition | 95 | 84 | 108 | 73 | 54 | 99 |
| Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables | 58 | 58 | 57 | 12 | 10 | 9 |
| Pays les moins avancés | 22 | 24 | 28 | 4 | 4 | 5 |
| Pays en développement sans littoral | 36 | 34 | 30 | 6 | 3 | 4 |
| Petits États insulaires en développement | 6 | 7 | 6 | 2 | 2 | 1 |
| Pour mémoire: Part des flux mondiaux d'IED en pourcentage | | | | | | |
| Pays développés | 51,8 | 38,8 | 39,0 | 71,0 | 63,3 | 60,8 |
| Union européenne | 28,8 | 16,2 | 17,0 | 34,2 | 17,7 | 17,8 |
| Amérique du Nord | 15,5 | 15,3 | 17,2 | 25,6 | 31,4 | 27,0 |
| Pays en développement | 42,6 | 54,8 | 53,6 | 24,7 | 32,7 | 32,2 |
| Afrique | 2,8 | 4,1 | 3,9 | 0,4 | 0,9 | 0,9 |
| Asie | 25,3 | 31,2 | 29,4 | 17,8 | 22,4 | 23,1 |
| Asie de l'Est et du Sud Est | 19,6 | 25,1 | 23,9 | 15,8 | 20,3 | 20,7 |
| Asie du Sud | 2,6 | 2,4 | 2,4 | 0,8 | 0,7 | 0,2 |
| Asie occidentale | 3,1 | 3,6 | 3,0 | 1,3 | 1,4 | 2,2 |
| Amérique latine et Caraïbes | 14,3 | 19,2 | 20,1 | 6,5 | 9,2 | 8,1 |
| Océanie | 0,1 | 0,2 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Pays en transition | 5,6 | 6,3 | 7,4 | 4,3 | 4,0 | 7,0 |
| Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables | 3,4 | 4,4 | 3,9 | 0,7 | 0,7 | 0,7 |
| Pays les moins avancés | 1,3 | 1,8 | 1,9 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Pays en développement sans littoral | 2,1 | 2,5 | 2,0 | 0,4 | 0,2 | 0,3 |
| Petits États insulaires en développement | 0,4 | 0,5 | 0,4 | 0,1 | 0,2 | 0,1 |

Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

Figure 2. Entrées d'IED: les 20 premiers pays d'accueil, 2012 et 2013
(En milliards de dollars)

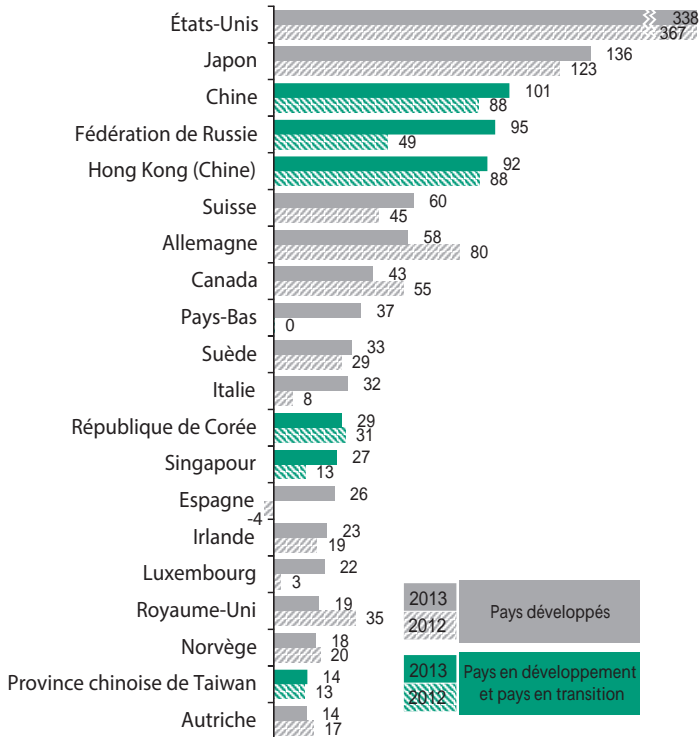


Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

Des méga-groupements régionaux structurent l'IED mondial

La part des pays de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) dans les entrées mondiales d'IED est passée de 37 % avant la crise à 54 % en 2013 (fig. 4). Bien que plus faibles en pourcentage, les IED reçus par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et par le Marché commun du Sud (MERCOSUR) ont plus que doublé en 2013 par rapport à leur niveau d'avant la crise, tout comme l'IED reçu par les BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Figure 3. Sorties d'IED: les 20 premiers pays d'origine, 2012 et 2013
(En milliards de dollars)



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

L'IED dans les pays participant aux trois méga-accords d'intégration régionale en cours de négociation a connu des tendances divergentes. Les États-Unis et l'UE, qui négocient actuellement la conclusion du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, ont vu leur part cumulée réduite de près de moitié, passant de 56 % des entrées mondiales d'IED avant la crise à 30 % en 2013. S'agissant de l'Accord de partenariat transpacifique, la baisse de la part des États-Unis dans l'IED mondial est compensée par la hausse de celle des pays émergents partenaires, ce qui permet à la part cumulée des premiers et des seconds de passer de 24 % avant 2008 à

Figure 4. Entrées d'IED par groupe régional/interrégional, moyenne 2005-2007 et 2013
(En milliards de dollars et en pourcentage)

| Groupe régional/ interrégional | Moyenne 2005-2007 | | 2013 | | Variation (en point de pourcentage) |
|-----------------------------------|--|---------------|--|---------------|---|
| | Entrées d'IED (en milliards de dollars) | Part mondiale | Entrées d'IED (en milliards de dollars) | Part mondiale | |
| G-20 | 878 | 59 % | 791 | 54 % | -5 |
| APEC | 560 | 37 % | 789 | 54 % | 17 |
| TPP | 363 | 24 % | 458 | 32 % | 8 |
| TTIP | 838 | 56 % | 434 | 30 % | -26 |
| RCEP | 195 | 13 % | 343 | 24 % | 11 |
| BRICS | 157 | 11 % | 304 | 21 % | 10 |
| ALENA | 279 | 19 % | 288 | 20 % | 1 |
| ASEAN | 65 | 4 % | 125 | 9 % | 5 |
| MERCOSUR | 31 | 2 % | 85 | 6 % | 4 |

TPP Accord de partenariat transpacifique

TTIP Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement

RCEP Accord de partenariat économique régional global

Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

32 % en 2013. Les pays qui négocient actuellement l'Accord de partenariat économique régional global, c'est-à-dire les 10 États membres de l'ASEAN et leurs six partenaires dans le cadre d'accords de libre-échange, ont représenté plus de 20 % des flux mondiaux d'IED ces dernières années, soit près de deux fois plus qu'avant la crise.

Les pays en développement les plus pauvres dépendent moins de leurs ressources naturelles

Si, par le passé, les IED reçus par bon nombre de pays en développement pauvres se concentraient dans les industries extractives, l'évolution des investissements de création de capacités au cours des dix dernières années vient nuancer le tableau. Les industries extractives représentent une part non négligeable du montant total des projets internationaux de création de capacités annoncés en Afrique (26 %) et dans les PMA (36 %). Toutefois, rapportée au nombre de projets, la part des industries extractives n'est plus que de 8 % en Afrique et de 9 % dans les PMA, du fait de la forte intensité capitalistique du

secteur. De plus, la part des industries extractives décroît rapidement. Selon les données sur les investissements de création de capacités annoncés en 2013, environ 90 % du montant total des projets prévus en Afrique et dans les PMA concernent le secteur manufacturier et les services.

Le gaz de schiste modifie la structure de l'IED aux États-Unis et dans le reste du monde

Le gaz de schiste est à l'origine de bouleversements qui sont aujourd'hui clairement visibles dans la structure de l'IED. Ce marché s'affermissant et les petits producteurs locaux ayant besoin de partager les coûts de développement et de production, les capitaux étrangers jouent un rôle de plus en plus important dans l'industrie pétrolière et gazière des États-Unis. En 2013, les fusions-acquisitions internationales ont représenté plus de 80 % des apports de capitaux étrangers dans ce secteur. Les entreprises américaines dotées des compétences nécessaires à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste deviennent aussi des cibles pour les investisseurs ou des partenaires industriels pour les sociétés du secteur de l'énergie implantées dans d'autres pays riches en hydrocarbures de schiste.

Au-delà de l'industrie pétrolière et gazière, le gaz naturel bon marché attire de nouveaux investissements de création de capacités, dont des IED, dans le secteur manufacturier américain, en particulier des produits chimiques. La part des États-Unis dans les investissements mondiaux de création de capacités annoncés dans ce secteur a bondi de 6 % en 2011 à 16 % en 2012 et 25 % en 2013, bien au-dessus de la part moyenne du pays tous secteurs confondus (7 %). Certaines STN manufacturières américaines devraient aussi revenir aux États-Unis.

À mesure que l'avantage en matière de coût que possèdent les sociétés pétrochimiques d'autres pays riches en pétrole et en gaz s'amenuise, les effets sur l'IED se font plus visibles au-delà des États-Unis, notamment en Asie occidentale. Des STN telles que Chevron Phillips Chemical, Dow Chemical et ExxonMobil Chemical portent à nouveau leur attention sur les États-Unis. Même des sociétés pétrochimiques des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), comme NOVA chemicals (Émirats arabes unis) et Sabic (Arabie saoudite) investissent en Amérique du Nord.

Dans le secteur pharmaceutique, l'IED est stimulé par l'expiration de brevets et les débouchés dans les pays émergents

Depuis quelques années, des STN du secteur pharmaceutique se départissent des activités ne relevant pas de leur cœur de métier et externalisent leurs activités de recherche-développement, tout en engageant des opérations de fusion-acquisition pour s'assurer de nouvelles sources de revenus et des sites de production à faible coût. Les acteurs mondiaux du secteur se sont ainsi employés à racheter des entreprises de pays en développement qui soient capables de produire à bas coût des médicaments génériques de qualité, afin de répondre à la demande de plus en plus forte. Leurs opérations dans les pays en développement ont aussi visé les entreprises de recherche et les nouvelles entreprises dans les secteurs de pointe qui affichaient de bons résultats. La part des fusions-acquisitions internationales dans les pays en développement et les pays en transition est passée de moins de 4 % avant 2006 à 10 % entre 2010 et 2012, et a dépassé 18 % en 2013.

Les grandes STN pharmaceutiques disposant à l'étranger de vastes réserves de bénéfices non distribués, leurs opérations de fusion-acquisition se trouvent facilitées et devraient se poursuivre. Au premier trimestre de 2014, le montant des fusions-acquisitions internationales (23 milliards de dollars pour 55 transactions) était déjà supérieur à celui enregistré pour toute l'année 2013.

Les sociétés de capital-investissement conservent des disponibilités

En 2013, les sociétés de capital-investissement ont enregistré une nouvelle progression de leur encours, qui a atteint le montant sans précédent de 1 070 milliards de dollars, soit une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. En revanche, leurs investissements internationaux, généralement par le biais de fusions-acquisitions, n'ont été que de 171 milliards de dollars (83 milliards de dollars en chiffres nets), en baisse de 11 %. Les opérations de capital-investissement ont représenté 21 % de la valeur brute totale des fusions-acquisitions internationales en 2013, à 10 points de pourcentage en dessous de leur pic de 2007. Au vu de la hausse de l'encours disponible pour

investissement et de leur activité relativement faible ces dernières années, les opérations de capital-investissement devraient très probablement s'intensifier.

Les acquisitions sont toujours concentrées en Europe (traditionnellement, le principal marché) et aux États-Unis, mais les opérations de capital-investissement se multiplient en Asie. Bien que relativement petites, des sociétés de capital-investissement commencent à voir le jour dans les pays en développement; elles sont actives non seulement dans ces pays, mais aussi dans des pays économiquement plus matures.

Les fonds souverains restent des poids plumes, les STN publiques se posent en poids lourds

Les fonds souverains poursuivent leur expansion du point de vue des actifs détenus, de leur couverture géographique et des secteurs visés. Ils gèrent des actifs d'une valeur avoisinant 6 400 milliards de dollars, répartis partout dans le monde, y compris en Afrique subsaharienne, où les pays producteurs de pétrole ont eux-mêmes créé de tels fonds pour gérer leurs recettes pétrolières. Leurs IED demeurent faibles par rapport à la valeur de leurs actifs, dont ils représentent moins de 2 %, et ne sont le fait que de quelques-uns d'entre eux parmi les plus importants. En 2013, les flux d'IED des fonds souverains se sont chiffrés à 6,7 milliards de dollars, le stock cumulé atteignant 130 milliards de dollars.

Si les STN publiques sont relativement peu nombreuses, elles détiennent beaucoup de filiales et d'actifs à l'étranger. Selon les estimations de la CNUCED, il existe au moins 550 STN publiques, tous pays confondus, détenant plus de 15 000 filiales à l'étranger et des avoirs extérieurs supérieurs à 2 000 milliards de dollars. Certaines de ces STN sont parmi les plus importantes au monde. En légère hausse après quatre années consécutives de baisse, l'IED des STN publiques aurait dépassé 160 milliards de dollars en 2013. Même si les STN publiques représentent moins de 1 % des STN existantes, elles contribuent pour plus de 11 % aux flux mondiaux d'IED.

La croissance de la production internationale reste régulière

En 2013, la production internationale a poursuivi sa croissance: +9 % pour les ventes, +8 % pour les actifs, +6 % pour la valeur ajoutée, +5 % pour

l'emploi et +3 % pour les exportations (tableau 2). Les STN des pays en développement et des pays en transition ont développé leurs activités à l'étranger plus rapidement que leurs homologues des pays développés, mais à peu près au même rythme que leurs activités dans leur pays, si bien que, globalement, leur indice d'internationalisation est resté stable.

Tableau 2. Choix d'indicateurs de l'IED et de la production internationale, 2013 et certaines années

| Poste | Valeur aux prix courants (En milliards de dollars) | | | | |
|--|---|--|--------|--------|--------|
| | 1990 | 2005-2007 (moyenne d'avant la crise) | 2011 | 2012 | 2013 |
| Entrées d'IED | 208 | 1 493 | 1 700 | 1 330 | 1 452 |
| Sorties d'IED | 241 | 1 532 | 1 712 | 1 347 | 1 411 |
| Stock intérieur d'IED | 2 078 | 14 790 | 21 117 | 23 304 | 25 464 |
| Stock extérieur d'IED | 2 088 | 15 884 | 21 913 | 23 916 | 26 313 |
| Revenu du stock intérieur d'IED | 79 | 1 072 | 1 603 | 1 581 | 1 748 |
| <i>Taux de rendement du stock intérieur d'IED</i> | 3,8 | 7,3 | 6,9 | 7,6 | 6,8 |
| Revenu du stock extérieur d'IED | 126 | 1 135 | 1 550 | 1 509 | 1 622 |
| <i>Taux de rendement du stock extérieur d'IED</i> | 6,0 | 7,2 | 6,5 | 7,1 | 6,3 |
| Fusions-acquisitions internationales | 111 | 780 | 556 | 332 | 349 |
| Ventes des filiales étrangères | 4 723 | 21 469 | 28 516 | 31 532 | 34 508 |
| Valeur ajoutée (produit) des filiales étrangères | 881 | 4 878 | 6 262 | 7 089 | 7 492 |
| Total des actifs des filiales étrangères | 3 893 | 42 179 | 83 754 | 89 568 | 96 625 |
| Exportations des filiales étrangères | 1 498 | 5 012 | 7 463 | 7 532 | 7 721 |
| Nombre d'emplois dans les filiales étrangères (en milliers) | 20 625 | 53 306 | 63 416 | 67 155 | 70 726 |
| <i>Pour mémoire:</i> | | | | | |
| BIP | 22 327 | 51 288 | 71 314 | 72 807 | 74 284 |
| Formation brute de capital fixe | 5 072 | 11 801 | 16 498 | 17 171 | 17 673 |
| Redevances et droits de licence | 29 | 161 | 250 | 253 | 259 |
| Exportations de biens et de services | 4 107 | 15 034 | 22 386 | 22 593 | 23 160 |

Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

En 2013, les 5 000 premières STN ont conservé un niveau élevé de trésorerie, celle-ci représentant plus de 11 % de leurs actifs. Les disponibilités (y compris les investissements à court terme) ont été estimées à 3 500 milliards de dollars pour les STN des pays développés, contre 1 000 milliards de dollars pour les STN des pays en développement et des pays en transition. Au cours des cinq dernières années, les ratios disponibilités/actifs des STN des pays en développement ont été relativement stables, à 12 % environ, alors que ceux des STN des pays développés ont augmenté, passant de 9 % en moyenne avant la crise financière à plus de 11 % en 2013. Ainsi, à la fin de 2013, les STN des pays développés disposaient d'un supplément de trésorerie de 670 milliards de dollars, qui constituait un sérieux frein à l'investissement.

TENDANCES RÉGIONALES DE L'IED

L'IED en Afrique augmente sous l'effet des flux intrarégionaux

Les entrées d'IED en Afrique ont augmenté de 4 %, pour atteindre 57 milliards de dollars, du fait notamment des investissements internationaux et régionaux visant à tirer parti de nouveaux débouchés ou réalisés dans les infrastructures. La perspective d'une croissance soutenue de la classe moyenne émergente a attiré les investissements dans les secteurs de la consommation, notamment de l'alimentation, de l'informatique, du tourisme, de la finance et du commerce de détail.

Cette hausse globale des entrées d'IED a été emmenée par l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, mais d'autres sous-régions ont enregistré des baisses. En Afrique australe, les entrées d'IED ont presque doublé, passant à 13 milliards de dollars, grâce avant tout aux montants record reçus par l'Afrique du Sud et le Mozambique. Les investissements étrangers sont principalement allés au secteur des infrastructures dans ces deux pays et, dans une moindre mesure, au secteur gazier au Mozambique. En Afrique de l'Est, les entrées d'IED, tirées par le Kenya et l'Éthiopie, ont augmenté de 15 %, pour s'élever à 6,2 milliards de dollars. Le Kenya devient un pôle d'activités privilégié, non seulement dans le domaine de la prospection pétrolière et gazière, mais aussi dans la production manufacturière et les transports. L'Éthiopie suit une stratégie industrielle visant à attirer des capitaux asiatiques pour développer son secteur manufacturier. En Afrique du Nord, les entrées d'IED ont baissé de 7 %, à 15 milliards de dollars. En Afrique centrale et en Afrique de l'Est, elles sont respectivement tombées à 8 milliards et 14 milliards de dollars, en partie en raison des incertitudes liées à la situation politique et à la sécurité.

Les investissements intra-africains augmentent, sous l'impulsion des STN établies en Afrique du Sud, au Kenya et au Nigéria. De 2009 à 2013, 18 % des annonces d'investissements étrangers de création de capacités provenaient de pays africains, contre moins de 10 % pendant la période précédente. Pour de nombreux petits pays africains, souvent sans littoral ou n'exportant pas de pétrole, l'IED intrarégional est une source importante de capitaux étrangers.

Bien que l'augmentation des IED intra-africains soit conforme aux objectifs des dirigeants visant à approfondir l'intégration régionale, on constate que, dans la plupart des groupements sous-régionaux, les investissements réalisés au sein d'un groupement par les pays qui en sont membres ne représentent qu'une petite proportion de l'IED intra-africain. Deux communautés économiques régionales font exception: la Communauté d'Afrique de l'Est (environ la moitié des investissements intrarégionaux), et la Communauté de développement de l'Afrique australe (plus de 90 % des investissements intrarégionaux). Cela s'explique en bonne partie par les investissements effectués dans des pays voisins par leurs principaux pays investisseurs respectifs, à savoir le Kenya et l'Afrique du Sud. Les communautés économiques régionales sont donc encore loin de promouvoir les investissements intrarégionaux aussi efficacement qu'une initiative de coopération économique africaine de plus grande ampleur pourrait le faire.

Les projets intra-africains se concentrent dans le secteur manufacturier et le secteur des services. Les industries extractives ne représentent que 3 % du montant des projets intrarégionaux de création de capacités annoncés, contre 24 % du montant des projets extrarégionaux de création de capacités (pendant la période 2009-2013). L'investissement intrarégional pourrait contribuer au développement de chaînes de valeur régionales. Cependant, la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales se limite encore le plus souvent à l'incorporation en aval de matières premières dans les exportations de pays développés.

L'Asie est toujours la première bénéficiaire mondiale de l'IED

En 2013, avec 426 milliards de dollars, l'Asie en développement a capté près de 30 % des entrées mondiales d'IED et a conservé la première place parmi les régions bénéficiaires.

En **Asie de l'Est**, les entrées d'IED ont augmenté de 2 %, à 221 milliards de dollars. La stabilité des résultats de la sous-région s'explique par une hausse des flux d'IED à destination de la Chine, de la République de Corée et de la province chinoise de Taiwan. En recevant 124 milliards de dollars en 2013, la Chine s'est de nouveau classée au deuxième rang mondial des bénéficiaires d'IED. Dans le même temps, ses sorties d'IED ont fait un bond de 15 %, à

101 milliards de dollars, en raison d'un certain nombre de méga-transactions dans des pays développés. D'ici deux à trois ans, les sorties d'IED de la Chine devraient être supérieures à ses entrées. Hong Kong (Chine) a vu ses entrées d'IED augmenter légèrement, à 77 milliards de dollars. Elle est parvenue à accueillir quelque 1 400 sièges régionaux de STN en 2013.

En **Asie du Sud-Est**, les entrées d'IED ont augmenté de 7 %, pour atteindre un montant total de 125 milliards de dollars, dont la moitié est allée à Singapour, autre terre d'accueil de sièges sociaux régionaux. Les 10 États membres de l'ASEAN et leurs six partenaires à des accords de libre-échange (Australie, Chine, Inde, Japon, République de Corée et Nouvelle-Zélande) ont engagé des négociations concernant un accord de partenariat économique régional global. En 2013, le montant cumulé de leurs entrées d'IED s'est élevé à 343 milliards de dollars, soit 24 % du total mondial. Ces quinze dernières années, les efforts déployés pour instaurer une coopération en matière d'investissement en Asie de l'Est et du Sud-Est ont contribué à accroître les entrées d'IED dans la région, en général, et les flux intrarégionaux d'IED, en particulier. Les pays concernés par l'Accord de partenariat économique régional global ont contribué pour plus de 40 % aux entrées d'IED des pays de l'ASEAN, contre 17 % avant 2000. Les investissements intrarégionaux, notamment dans les infrastructures et le secteur manufacturier, offrent des possibilités de développement à des pays à faible revenu tels que la République démocratique populaire lao et le Myanmar.

En **Asie du Sud**, les entrées d'IED ont augmenté de 10 %, à 36 milliards de dollars en 2013. L'Inde, principale destinataire de l'IED dans la sous-région, a enregistré une hausse de 17 % des investissements, recevant 28 milliards de dollars. À contre-courant de la tendance générale, les investissements dans le commerce de détail n'ont pas progressé, malgré l'ouverture du secteur de la distribution en 2012.

Les couloirs économiques Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar et Chine-Pakistan, destinés à relier l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est et du Sud-Est, sont en cours de création. Ils contribueront à renforcer les liaisons entre les sous-régions asiatiques et à offrir des perspectives de coopération économique régionale. Ces couloirs économiques devraient aussi donner un

coup d'accélérateur aux investissements dans les infrastructures et rendre le climat général de l'Asie du Sud plus favorable aux entreprises.

En **Asie occidentale**, les flux d'IED ont baissé pour la cinquième année d'affilée, perdant 9 % et se chiffrant à 44 milliards de dollars. Les tensions régionales persistantes et le climat politique incertain découragent les investisseurs, bien que des différences puissent être observées entre les pays. En Arabie saoudite et au Qatar, les flux d'IED poursuivent leur tendance à la baisse. Dans d'autres pays, ils se redressent légèrement, mais restent très inférieurs aux niveaux enregistrés par le passé, sauf au Koweït et en Iraq, où ils ont atteint un record – en 2012 pour le premier, en 2013 pour le second.

Les sorties d'IED de l'Asie occidentale ont bondi de 64 % en 2013, sous l'impulsion des pays du Conseil de coopération du Golfe, notamment du Qatar, qui a quadruplé ses investissements, et du Koweït, qui les a presque triplés. Ces pays disposant d'importantes réserves en devises, les sorties d'IED pourraient encore progresser.

Une croissance contrastée de l'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les entrées d'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes ont atteint 292 milliards de dollars en 2013. Hors centres financiers extraterritoriaux, elles ont augmenté de 5 %, à 182 milliards de dollars. L'Amérique du Sud a été la locomotive de la croissance de l'IED, mais en 2013, après trois années consécutives de forte progression, les flux d'investissements étrangers dans cette sous-région ont baissé de 6 %, pour atteindre 133 milliards de dollars. Le Brésil, qui compte parmi les premiers pays sud-américains destinataires de l'IED, a enregistré une légère baisse globale de 2 %, en dépit d'une progression de 86 % des investissements dans le secteur primaire. Au Chili et en Argentine, les entrées d'IED ont respectivement reculé de 29 %, à 20 milliards de dollars, et de 25 %, à 9 milliards de dollars, en raison de la baisse des investissements dans le secteur minier. Au Pérou, elles ont diminué de 17 %, pour atteindre 10 milliards de dollars. En Colombie, en revanche, les entrées d'IED ont augmenté de 8 %, à 17 milliards de dollars, en grande partie sous l'effet des fusions-acquisitions internationales réalisées dans les secteurs de l'électricité et de la banque.

En Amérique centrale et dans les Caraïbes (hors centres financiers extraterritoriaux), les entrées d'IED ont progressé de 64 %, à 49 milliards de dollars, dans une large mesure grâce à l'achat par le brasseur belge Anheuser-Busch InBev des actions résiduelles du groupe Grupo Modelo pour 18 milliards de dollars – les entrées d'IED au Mexique ont ainsi plus que doublé pour atteindre 38 milliards de dollars. Une hausse a aussi été enregistrée au Panama (+61 %), au Costa Rica (+14 %), au Guatemala et au Nicaragua (+5 %).

En Amérique latine et dans les Caraïbes (hors centres financiers extraterritoriaux), les sorties d'IED ont baissé de 31 %, pour s'établir à 33 milliards de dollars, principalement du fait de l'arrêt des acquisitions à l'étranger et de l'envolée des remboursements des prêts contractés auprès de leur société mère par des filiales étrangères de STN brésiliennes et chiliennes.

Les nouveaux débouchés offerts aux investisseurs étrangers par les secteurs pétrolier et gazier, notamment les gisements de gaz de schiste en Argentine et la réforme énergétique au Mexique, sont de bon augure pour l'IED dans la région. Dans le secteur manufacturier, des constructeurs automobiles transnationaux poursuivent des plans d'investissement au Brésil et au Mexique.

Les perspectives de croissance du secteur automobile s'annoncent prometteuses à la fois au Brésil et au Mexique, avec des différences entre les deux pays sur le plan des politiques publiques et des stratégies des STN. C'est ce qui ressort du degré et de la forme de leur participation aux chaînes de valeur mondiales. Au Mexique, le secteur automobile se caractérise par des exportations à la hausse, avec une plus forte participation en aval et une valeur ajoutée provenant davantage des importations. Au Brésil, les constructeurs, souvent des STN, approvisionnent principalement le marché local. Bien qu'elles soient plus faibles, les exportations du pays contiennent une plus grande part de valeur ajoutée produite localement, grâce notamment aux prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux et aux relations interentreprises.

Des investissements record dans les pays en transition, mais des perspectives incertaines

Les entrées d'IED dans les pays en transition ont augmenté de 28 %, pour s'élever à 108 milliards de dollars en 2013. En Europe du Sud-Est, elles sont passées de 2,6 milliards de dollars en 2012 à 3,7 milliards de dollars

en 2013, sous l'effet de la privatisation des dernières entreprises publiques du secteur des services. Dans la Communauté d'États indépendants (CEI), la hausse des flux (+28 %) s'explique par la croissance importante des investissements étrangers en Fédération de Russie. Si les investissements sont majoritairement venus des pays développés, ceux des pays en développement sont en progression. Les perspectives d'investissement dans les pays en transition pourraient toutefois pâtir du climat d'incertitude lié à l'instabilité dans la région.

En 2013, les sorties d'IED de la région ont bondi de 84 % et ont atteint le montant sans précédent de 99 milliards de dollars. Comme les années passées, les STN russes ont été à l'origine de la majeure partie des projets d'IED. Le montant des acquisitions internationales par les STN de la région a été multiplié par plus de six et celui des projets de création de capacités annoncés a augmenté de 87 %, à 19 milliards de dollars.

Durant la dernière décennie, les pays en transition ont enregistré la plus forte croissance des entrées et des sorties d'IED au niveau régional. Les pays de l'Union européenne (UE) ont été leurs principaux partenaires, à la fois en tant qu'investisseurs et en tant que bénéficiaires. L'UE détient plus des deux tiers du stock intérieur d'IED dans la région. Dans la CEI, elle a surtout investi dans les ressources naturelles et le secteur de la consommation ainsi que dans certaines autres branches, au fur et à mesure de leur libéralisation ou de leur privatisation. En Europe du Sud-Est, les investissements de l'UE ont également été stimulés par des privatisations et par des projets alliant faibles coûts de production et possibilité de s'associer ou d'adhérer à l'UE. De même, l'essentiel du stock extérieur d'IED des pays en transition est constitué d'investissements réalisés dans les pays de l'UE par la Fédération de Russie. Les investisseurs sont intéressés par l'acquisition d'actifs stratégiques sur les marchés européens, notamment dans des activités en aval du secteur énergétique et des activités de production à valeur ajoutée du secteur manufacturier.

Reprise de la croissance de l'IED dans les pays développés

Après une forte baisse en 2012, les investissements dans les pays développés se sont redressés en 2013, augmentant de 9 % pour atteindre 566 milliards de dollars. Les investissements dans l'UE ont été de 246 milliards de dollars

(+14 %), c'est-à-dire inférieurs de 30 % à leur record de 2007. Les entrées d'IED ont considérablement augmenté en Allemagne, qui avait enregistré un montant exceptionnellement faible en 2012, mais elles ont nettement diminué en France et au Royaume-Uni. Dans de nombreux cas, les fortes variations des prêts intragroupe ont beaucoup contribué à cette évolution. Les entrées d'IED ont sensiblement augmenté en Italie et en Espagne, qui est devenue le premier pays européen d'accueil en 2013. En Amérique du Nord, les entrées d'IED sont remontées à 250 milliards de dollars, les États-Unis enregistrant une hausse de 17 %, à 188 milliards de dollars, et se classant au premier rang mondial des bénéficiaires.

En 2013, les sorties d'IED des pays développés se sont établies à 857 milliards de dollars, soit un montant quasiment inchangé par rapport à l'année précédente. La reprise des investissements européens et la croissance soutenue des investissements japonais ont été contrebalancées par une contraction des flux en provenance d'Amérique du Nord. Les investissements européens à l'étranger ont augmenté de 10 %, pour s'élever à 329 milliards de dollars, et la Suisse est devenue le premier investisseur direct de la région. À l'inverse, les sorties d'IED ont chuté en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. En Amérique du Nord, elles ont encore diminué de 10 %, à 381 milliards de dollars, en partie en raison du rapatriement par des STN américaines de fonds levés sur des marchés obligataires européens. Au Japon, les sorties d'IED ont progressé pour la troisième année consécutive et se sont élevées à 136 milliards de dollars.

Les entrées et les sorties d'IED sont restées pratiquement inférieures de moitié aux montants record enregistrés en 2007. Les pays développés ont représenté 39 % des entrées mondiales et 61 % des sorties mondiales d'IED – deux taux historiquement bas.

Bien que la part des flux d'IED transatlantiques ait diminué ces dernières années, l'UE et les États-Unis demeurent des partenaires d'investissement importants – bien plus que ne l'indiquent la taille de leur économie et le volume de leur commerce bilatéral. Les pays de l'UE détiennent 62 % du stock intérieur d'IED et 50 % du stock extérieur d'IED des États-Unis. De leur côté, les États-Unis contribuent pour un tiers aux investissements des pays non membres de l'UE dans la région.

Les entrées d'IED sont en hausse dans les PMA, mais en baisse dans les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

Dans les **pays les moins avancés** (PMA), les entrées d'IED ont augmenté de 14 %, à 28 milliards de dollars. Si les investissements dans certains des principaux pays destinataires ont reculé ou stagné, des hausses ont été observées dans d'autres PMA. Cette situation s'explique principalement par une baisse de près de 3 % des désinvestissements en Angola et par des investissements en hausse au Bangladesh, en Éthiopie, au Mozambique, au Myanmar, au Soudan et au Yémen. La part des PMA dans l'IED mondial est restée faible, à 2 %.

Les projets de création de capacités annoncés dans les PMA ont atteint un nombre record ainsi que leur valeur la plus élevée depuis trois ans. Sous l'effet de grands chantiers énergétiques, 70 % de leur montant ont été consacrés au secteur des services. Un nombre croissant des projets infrastructurels sont majoritairement financés par des sources extérieures. Toutefois, bon nombre des investissements annoncés n'ont pas encore été suivis d'entrées d'IED, ce qui peut s'expliquer par le recours à des solutions de financement structuré qui ne donnent pas lieu à des flux d'IED, par des périodes de gestation longues qui conduisent à étaler les versements sur de nombreuses années ou par le retard ou l'annulation effectifs du projet concerné.

Dans les **pays en développement sans littoral**, les entrées d'IED ont diminué de 11 % en 2013, à 29,7 milliards de dollars. La baisse la plus marquée a été enregistrée dans le groupe des pays asiatiques (-50 % environ) et, plus particulièrement, en Mongolie. En Afrique, la situation est plus contrastée. Les entrées d'IED ont augmenté dans 8 des 15 pays africains concernés, la Zambie étant le premier pays d'accueil avec 1,8 milliard de dollars.

Pour les PMA, l'IED reste un instrument de formation de capital et de croissance relativement plus important que pour les pays en développement dans leur ensemble. Dans ces derniers, le ratio IED/ formation brute de capital fixe a été de 11 % en moyenne ces dix dernières années, contre 21 %, soit près de deux fois plus, dans les PMA.

Dans les ***petits États insulaires en développement***, les entrées d'IED ont baissé de 16 % en 2013, à 5,7 milliards de dollars, après avoir augmenté pendant deux années d'affilée. Les industries extractives et les activités en aval qui s'y rapportent, le commerce, la finance et le tourisme sont les principaux secteurs visés par les investisseurs étrangers. Ceux-ci sont de plus en plus intéressés par le secteur du tourisme, tandis que les activités manufacturières, notamment l'habillement et la transformation du poisson, qui étaient auparavant des cibles privilégiées, ont pâti de l'effritement des préférences commerciales.

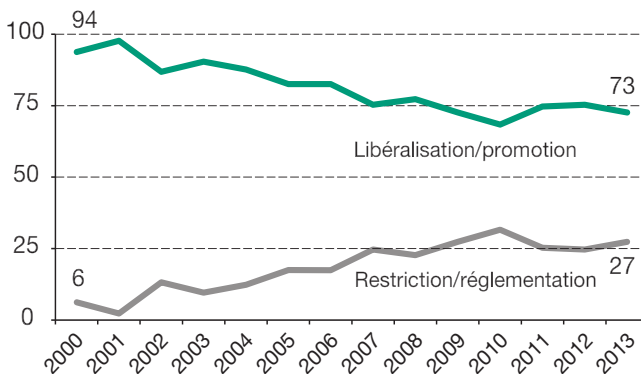
TENDANCES ET PRINCIPALES QUESTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les gouvernements prennent de nouvelles mesures pour prévenir le départ des investisseurs et promouvoir le retour des investissements

Selon les statistiques de la CNUCED, en 2013, 59 pays ou territoires ont adopté 87 mesures touchant l'investissement étranger. Les mesures nationales prises restaient axées sur la promotion et la libéralisation de l'investissement. Dans le même temps, la part des mesures réglementant ou restreignant l'investissement a encore augmenté, passant de 25 à 27 % (fig. 5).

Parmi les mesures de libéralisation de l'investissement figuraient des privatisations opérées dans les pays en transition. Les mesures de libéralisation de l'investissement étranger signalées avaient été majoritairement adoptées en Asie; la plupart d'entre elles portaient sur le secteur de télécommunications et de l'énergie. Parmi les nouvelles mesures de restriction et de réglementation figurait la non-approbation d'un certain nombre de projets d'investissement étranger.

Figure 5. Évolution des politiques nationales d'investissement, 2000-2013
(En pourcentage)



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

Depuis peu, les gouvernements s'efforcent d'empêcher le désengagement des investisseurs étrangers. En proie à une crise économique et à la persistance d'un chômage élevé, certains pays ont mis en place de nouvelles procédures d'approbation des délocalisations et des licenciements. En outre, certains pays d'origine ont commencé à promouvoir le retour des investissements que leurs STN avaient réalisés à l'étranger.

Pour que les mesures d'incitation à l'investissement soient plus efficaces, il faut en améliorer le suivi

Les mesures d'incitation sont largement utilisées par les gouvernements pour attirer l'investissement, bien qu'elles fassent l'objet de critiques persistantes au motif qu'elles sont économiquement inefficaces et entraînent une mauvaise allocation des fonds publics. En 2013, elles représentaient plus de la moitié des nouvelles mesures de libéralisation, de promotion ou de facilitation de l'investissement.

Selon l'étude la plus récente de la CNUCED sur les organismes de promotion de l'investissement, le principal objectif des incitations à l'investissement est la création d'emplois, suivie du transfert de technologie et de la promotion des exportations, les secteurs les plus ciblés étant ceux des technologies de l'information et des services aux entreprises, suivis de l'agriculture et du tourisme. Malgré leur importance croissante dans les préoccupations nationales et mondiales, la protection de l'environnement et le développement des régions défavorisées n'arrivent pas en tête des stratégies de promotion actuelles de ces organismes.

Il pourrait être plus efficace de prendre en compte les objectifs de développement durable dans les mécanismes d'incitation à l'investissement afin de remédier aux dysfonctionnements des marchés. Ce pourrait être aussi un moyen de répondre aux critiques sur la manière dont ces incitations sont traditionnellement utilisées. En outre, les gouvernements devraient évaluer soigneusement leurs stratégies d'incitation et renforcer leurs pratiques en matière de suivi et d'évaluation.

Certains pays négocient davantage d'accords internationaux d'investissement alors que d'autres se désengagent

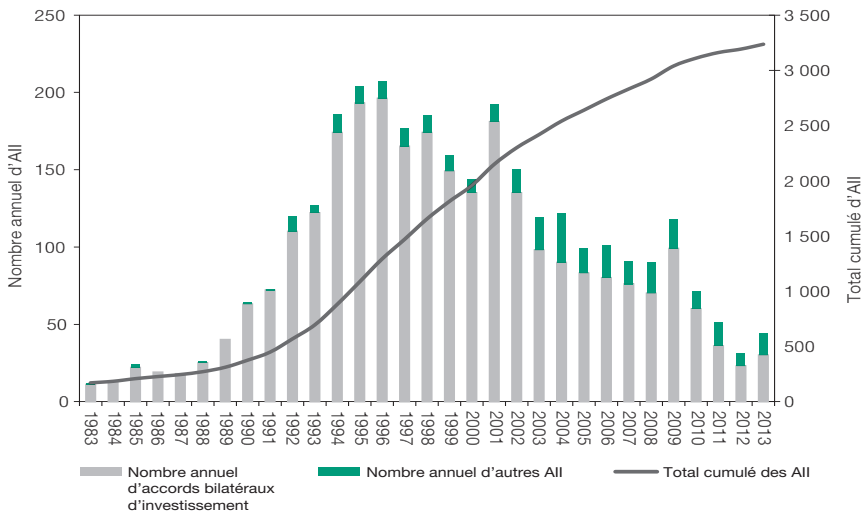
Quarante-quatre nouveaux accords internationaux d'investissement (AII) ayant été signés, le nombre total d'AII était de près de 3 240 fin 2013 (fig. 6).

La dichotomie constatée dans la conclusion d'accords d'investissement s'est ainsi accrue au cours de l'année dernière. Un nombre croissant de pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se désengagent. Dans le même temps, on assiste à une «intensification» de la conclusion d'accords, qui se traduit par un dynamisme croissant (davantage de pays participant à des négociations de plus en plus rapides) et par l'approfondissement et l'élargissement des questions traitées. Aujourd'hui, les négociateurs d'All adoptent des approches de plus en plus novatrices face aux dispositions existantes de ces accords et inscrivent de nouvelles questions à l'ordre du jour des négociations. Par exemple, les considérations et dispositions relatives au développement durable contribuent à la libéralisation et/ou renforcent certains éléments de protection de l'investissement.

Les «méga-accords régionaux»: incidences systémiques attendues

Les négociations de méga-accords régionaux sont devenues de plus en plus prépondérantes dans le débat public, attirant des critiques ou

Figure 6. Évolution des All signés, 1983-2013



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

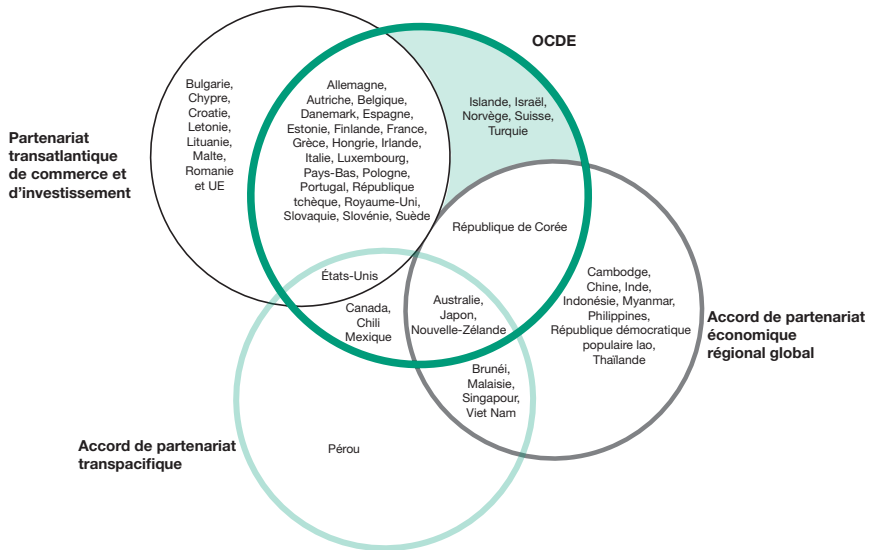
remportant l'adhésion de différentes parties prenantes. Elles suscitent des inquiétudes essentiellement en raison des effets qu'elles pourraient avoir sur la marge d'action dont les Parties contractantes disposent en matière de réglementation et sur leur développement durable. Les méga-accords régionaux sont de vastes accords économiques conclus entre un groupe de pays dont le poids économique global est considérable et dans lesquels l'investissement occupe une place essentielle. Au total, sept des négociations en cours sont menées par 88 pays développés ou en développement. Si elles aboutissaient, elles pourraient avoir des incidences importantes sur les différents niveaux du régime actuel de l'investissement international et sur l'évolution de l'investissement dans le monde.

Les méga-accords régionaux pourraient avoir des incidences systémiques sur le régime des All, soit en contribuant à un regroupement des accords existants, soit en étant à l'origine de nouvelles incohérences en cas de chevauchement avec des All existants – notamment ceux conclus au niveau plurilatéral (fig. 7). Par exemple, six méga-accords régionaux faisant double emploi avec 140 All existants créeraient 200 nouvelles relations contractuelles bilatérales en matière d'investissement. Les méga-accords régionaux pourraient aussi marginaliser les tierces parties non contractantes. Les négociateurs doivent faire très attention à ces incidences systémiques. La transparence dans l'établissement des règles et la participation d'un large éventail de parties prenantes peuvent aider à trouver des solutions optimales et à remporter l'adhésion de ceux qui sont touchés par l'accord conclu.

Des inquiétudes croissantes concernant l'arbitrage en matière d'investissement

2013 a été la deuxième année la plus prolifique pour ce qui est du nombre de demandes d'arbitrage déposées en matière d'investissement (56), portant le nombre total des affaires connues à 568. Plus de 40 % des nouvelles procédures avaient été engagées contre des États membres de l'Union européenne (UE), à l'exception d'une affaire qui était intracommunautaire. Les investisseurs ont continué de contester un grand nombre de mesures dans différents domaines, en particulier dans le secteur des sources d'énergie renouvelables.

Figure 7. Pays participant aux méga-accords régionaux et pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

L'année dernière, pas moins de 37 décisions d'arbitrage – dont 23 sont dans le domaine public – ont été rendues et la deuxième réparation la plus élevée enregistrée jusqu'à présent a été octroyée (935 millions de dollars auxquels s'ajoutent les intérêts). Compte tenu de la possibilité que l'arbitrage en matière d'investissement soit inscrit dans les «méga-accords régionaux», le règlement des différends entre investisseurs et États se retrouve au centre de l'attention publique.

Appel à une refonte du régime des AII

Si presque tous les pays sont parties à un ou plusieurs AII, nombre d'entre eux sont mécontents du régime actuel. Leurs motifs d'inquiétude portent essentiellement sur la contribution de ces accords au développement, sur l'équilibre entre les droits et les obligations des investisseurs et des États et sur la complexité systémique du régime des AII.

Quatre voies différentes selon les pays se dégagent pour résoudre ces problèmes, à savoir: i) certains pays s'efforcent de maintenir le statu quo, s'abstenant dans une large mesure de modifier les modalités de participation à de nouveaux AII; ii) d'autres se désengagent du régime des AII en décidant unilatéralement de se retirer des accords existants ou de dénoncer les conventions multilatérales d'arbitrage; iii) d'autres encore procèdent à des ajustements sélectifs, en modifiant les modèles des futurs accords mais en ne touchant quasiment pas aux dispositions fondamentales et au corps des accords existants; iv) la dernière voie est celle d'une réforme systématique visant à embrasser tous les problèmes posés par le régime des AII de manière holistique.

Si chacune de ces voies a ses avantages et ses inconvénients, une réforme systématique pourrait dans les faits remédier aux complexités du régime des AII et adapter celui-ci à l'impératif du développement durable. Le processus de réforme pourrait être progressif et suivre un calendrier prudent consistant à: i) définir les domaines à revoir (discerner les problèmes essentiels et nouveaux rencontrés et les enseignements tirés, et former un consensus sur ce qui pourrait et devrait être changé et sur ce qui ne le pourrait pas et ne devrait pas l'être); ii) élaborer une feuille de route (définir les différentes options en matière de réforme, évaluer les avantages et les inconvénients, et adopter un calendrier; et iii) l'appliquer aux niveaux national, bilatéral et régional. Un interlocuteur multilatéral comme la CNUCED pourrait appuyer un processus de réforme des AII qui serait holistique, coordonné et axé sur la durabilité dans le cadre de ses activités d'analyse directive, d'assistance technique et de formation de consensus. Le *Forum mondial de l'investissement* pourrait servir de plate-forme et le *Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable* de guide.

L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UN PLAN D'ACTION VISANT À PROMOUVOIR LES CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ

Une accélération de l'investissement est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies

Face à des problèmes économiques, sociaux et environnementaux mondiaux communs, la communauté internationale définit actuellement un ensemble d'objectifs de développement durable. Ces objectifs, qui sont en cours d'élaboration à l'Organisation des Nations Unies avec l'aide du plus grand nombre possible de parties prenantes, sont censés stimuler l'action au niveau mondial en adoptant des objectifs concrets pour la période 2015-2030 en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire, de santé humaine et d'éducation, ainsi que d'atténuation des changements climatiques, et toute une série d'autres objectifs dans les domaines économique, social et environnemental.

Les contributions du secteur privé peuvent prendre deux formes principales: la bonne gouvernance dans les pratiques des entreprises et l'investissement dans le développement durable. Elles se traduisent notamment par l'engagement du secteur privé en faveur du développement durable; la transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre de pratiques de développement durable; l'obligation d'éviter tout effet préjudiciable, même si celui-ci n'est pas interdit; et l'instauration d'un partenariat avec les pouvoirs publics pour optimiser les retombées bénéfiques de l'investissement.

La réalisation des objectifs de développement durable exigera l'affectation de ressources considérables dans les pays développés et dans les pays en développement. Les estimations du montant total des besoins d'investissement dans les pays en développement vont de 3 300 milliards à 4 500 milliards de dollars par an; les secteurs concernés sont les infrastructures de base

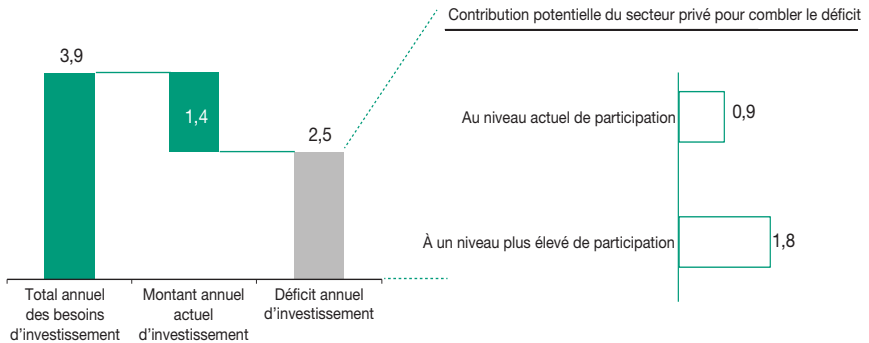
(routes, rail et ports; centrales électriques; eau et assainissement), la sécurité alimentaire (agriculture et développement rural), l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que la santé et l'éducation.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, une forte augmentation de l'investissement à la fois public et privé sera nécessaire. Les sources publiques de financement ne suffiront pas à elles seules à répondre aux besoins dans tous les secteurs visés par ces objectifs. Toutefois, le secteur privé investit encore relativement peu dans ces secteurs. Seule une fraction des investissements mondiaux des banques, fonds de pension, assureurs, fondations et fonds, ainsi que des sociétés transnationales, est réalisée dans les secteurs concernés. Elle est encore moindre dans les pays en développement, en particulier dans les plus pauvres d'entre eux (PMA).

Si l'on prend en compte le montant actuel des investissements réalisés dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable, les pays en développement font face à un déficit d'investissement annuel de 2 500 milliards de dollars

Si le montant des investissements – publics et privés – réalisés dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable reste inchangé, les pays en développement continueront de faire face à un déficit de financement annuel estimé à 2 500 milliards de dollars (fig. 8). Comblé ce déficit peut paraître impossible, mais cela est tout à fait réalisable. Une partie de ce déficit pourrait être comblée par le secteur privé (dans un scénario de statu quo) si le taux actuel de croissance de l'investissement privé se maintenait. Pour les pays en développement en tant que groupe, notamment pour les pays émergents dont la croissance économique est forte, ce taux pourrait être plus ou moins suffisant pour que l'investissement privé satisfasse les besoins d'investissement liés aux objectifs de développement durable qui correspondent à la part actuelle des investissements du secteur privé dans ce domaine. Par contre, au niveau global, subsisterait un déficit d'environ 1 600 milliards de dollars par an, dont le montant serait relativement plus important dans les pays les moins avancés et dans les pays vulnérables. Une plus grande partie de ce déficit pourrait être comblée si le secteur privé participait davantage au financement des objectifs de développement durable dans les pays en développement.

Figure 8. Montant estimatif des besoins d'investissement annuels et contribution potentielle du secteur privé
(En milliers de milliards de dollars)



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

Si l'on procède à une analyse plus détaillée, le montant relatif du déficit d'investissement varie en fonction du secteur visé par les objectifs de développement durable – la participation du secteur privé à certains secteurs est faible et devrait le rester – et des différents groupes de pays en développement. Le montant initial et le taux de croissance de l'investissement privé dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable dans les pays moins développés sont tels que le secteur privé ne pourra même pas satisfaire les besoins d'investissement allant jusqu'en 2030 qui correspondent à son niveau actuel de participation.

Les pays économiquement et structurellement faibles ayant besoin d'une attention particulière, le taux de croissance de l'investissement privé dans les PMA doit être multiplié par deux

L'investissement et le rôle du secteur privé dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable sont très variables selon les pays en développement. Les marchés émergents sont dans une situation totalement différente de celle de pays vulnérables comme les PMA, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement. Dans les PMA, l'aide publique au développement (APD) – qui constitue actuellement leur plus grande source de

financement extérieur et qui est souvent utilisée pour financer directement le budget et les dépenses publiques – conservera une importance fondamentale. Si le taux d'investissement du secteur privé dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable restait inchangé et si les taux de croissance actuels se maintenaient, c'est-à-dire dans un scénario de statu quo, le montant du déficit dans les PMA serait tel que les besoins de financement du secteur public seraient multipliés par neuf d'ici à 2030. Compte tenu des capacités de financement limitées des gouvernements des PMA et du fait qu'une grande partie de l'APD est déjà utilisée dans ces pays pour financer les dépenses (et non l'investissement), ce scénario ne constitue pas une solution viable. Si l'investissement privé n'augmente pas, les besoins de financement liés aux futurs objectifs de développement durable risquent d'atteindre un montant astronomique dans les PMA.

Si l'on voulait promouvoir les investissements du secteur privé au service des objectifs de développement durable dans les PMA, on pourrait s'efforcer de multiplier par deux le taux de croissance actuel de ces investissements. Cela contribuerait à donner à l'investissement privé un rôle complémentaire notable en matière de financement, aux côtés de l'investissement public et de l'APD. L'investissement public et l'APD continueraient de revêtir une importance fondamentale car il faudrait tripler leur montant actuel d'ici à 2030 pour satisfaire les besoins de financement restants.

Les investissements privés peuvent être considérablement accrus, surtout dans l'infrastructure, la sécurité alimentaire et l'atténuation des changements climatiques

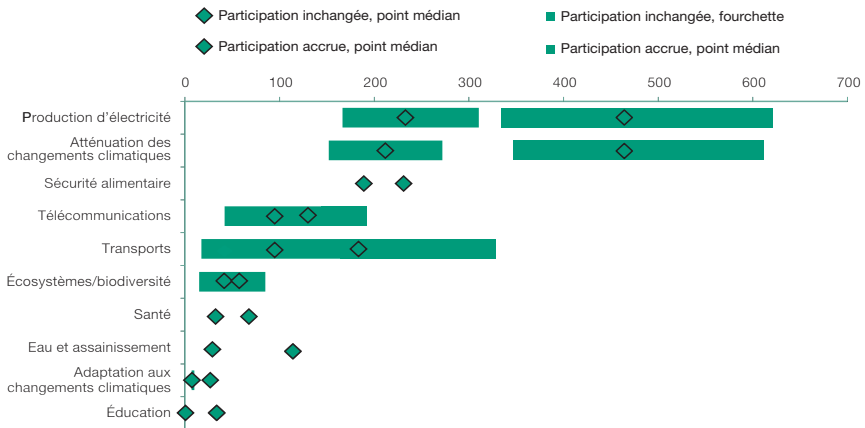
La participation du secteur privé est davantage susceptible d'être accrue dans certains secteurs que dans d'autres (fig. 9). Les infrastructures, notamment la production d'électricité et les énergies renouvelables (dans le cadre de l'atténuation des changements climatiques), les transports ainsi que l'eau et l'assainissement sont des candidats naturels à une participation accrue du secteur privé, sous réserve que les bonnes conditions soient réunies et que des garanties suffisantes soient apportées. D'autres secteurs visés par les objectifs de développement durable sont moins susceptibles de susciter un intérêt beaucoup plus grand de la part du secteur privé, soit parce qu'ils se prêtent difficilement à l'élaboration d'un modèle de rémunération

des risques attrayant aux yeux des investisseurs privés (par exemple, en matière d'adaptation aux changements climatiques) ou parce qu'ils sont au cœur des responsabilités du service public et que la participation du secteur privé y est une question très sensible (par exemple, l'éducation et la santé). L'investissement public reste donc fondamental et central. Toutefois, étant donné qu'il est irréaliste de compter sur le public pour satisfaire tous les besoins de financement dans de nombreux pays en développement, la réalisation des objectifs de développement durable doit s'accompagner d'initiatives stratégiques visant à accroître la participation du secteur privé.

La participation accrue d'investisseurs privés aux secteurs visés par les objectifs de développement durable, dont beaucoup sont des secteurs sensibles ou assurent des services d'utilité publique, crée des dilemmes en matière de politique publique

Un premier dilemme a trait aux risques liés à la participation accrue du secteur privé aux secteurs sensibles. La prestation de services par le secteur privé dans

Figure 9. Contribution potentielle du secteur privé au financement du déficit d'investissement en cas de participation inchangée et accrue
(En milliards de dollars)



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

les pays en développement, par exemple dans la santé et dans l'éducation, peut avoir des effets néfastes sur la qualité des services à moins qu'une bonne gouvernance et un contrôle strict soient en place, ce qui exige des capacités institutionnelles et des compétences techniques. La participation du secteur privé aux infrastructures essentielles, telles que la production d'électricité ou les télécommunications, peut s'avérer sensible dans des pays en développement où cela suppose le transfert d'actifs publics. L'exploitation privée d'infrastructures telles que l'eau et l'assainissement est un sujet particulièrement sensible car ces secteurs satisfont des besoins fondamentaux.

Un deuxième dilemme a trait à la nécessité de maintenir des services de qualité qui soient d'un coût abordable et accessibles à tous. L'obstacle fondamental à une participation accrue du secteur privé aux investissements dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable est la rémunération insuffisante des risques liés à un grand nombre de ces investissements. De nombreux mécanismes permettent de partager les risques ou d'améliorer la rémunération des risques pris par les investisseurs du secteur privé. Il ne faut pas non plus que, pour améliorer leur rentabilité, les services assurés par les investisseurs privés deviennent au final inaccessibles ou inabordables pour les plus pauvres. Autoriser les fournisseurs d'énergie ou les distributeurs d'eau à ne desservir que les zones urbaines économiquement intéressantes tout en négligeant les besoins des populations rurales, ou les autoriser à relever les prix de services essentiels ne constituent pas des solutions durables.

Un troisième dilemme tient aux rôles respectifs de l'investissement public et de l'investissement privé. Même si, compte tenu du déficit de financement du secteur public dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable, il est souhaitable que l'investissement privé s'accroisse pour atteindre ces futurs objectifs, l'investissement public demeure fondamental et central. Les gouvernements – par le biais des politiques et des règles adoptées – doivent être responsables en dernier ressort de la prestation des services publics essentiels et de la stratégie globale de développement durable.

Un quatrième dilemme réside dans la contradiction manifeste entre les besoins de financement particulièrement criants des pays économiquement et structurellement faibles, surtout des PMA, exigeant une hausse considérable de l'investissement privé, et le fait que ce sont ces pays qui ont les plus

grandes difficultés à attirer l'investissement. Sans intervention et mesures d'appui publiques ciblées, il existe un danger réel que les investisseurs continuent d'être dissuadés par les conditions d'exploitation et les risques qui existent dans les PMA.

La CNUCED propose un cadre stratégique pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable

Le Cadre stratégique pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable (fig. 10) s'intéresse aux principaux problèmes et solutions ayant trait à:

- *La direction* à donner afin de définir des principes directeurs et des objectifs, de veiller à la cohérence des politiques et de stimuler l'action;
- *La mobilisation de fonds pour le développement durable* – en levant des fonds – sur les marchés financiers ou grâce à des intermédiaires financiers – qui peuvent être investis dans le développement durable;
- *L'orientation de fonds vers des projets de développement durable* – en veillant à ce que les fonds disponibles aillent à des projets d'investissement concrets axés sur le développement durable dans les pays en développement, et surtout dans les PMA;
- *L'optimisation de l'impact et l'atténuation des inconvénients* – en créant un environnement favorable et en mettant en place des garanties suffisantes pour accompagner la participation accrue du secteur privé à des secteurs souvent sensibles.

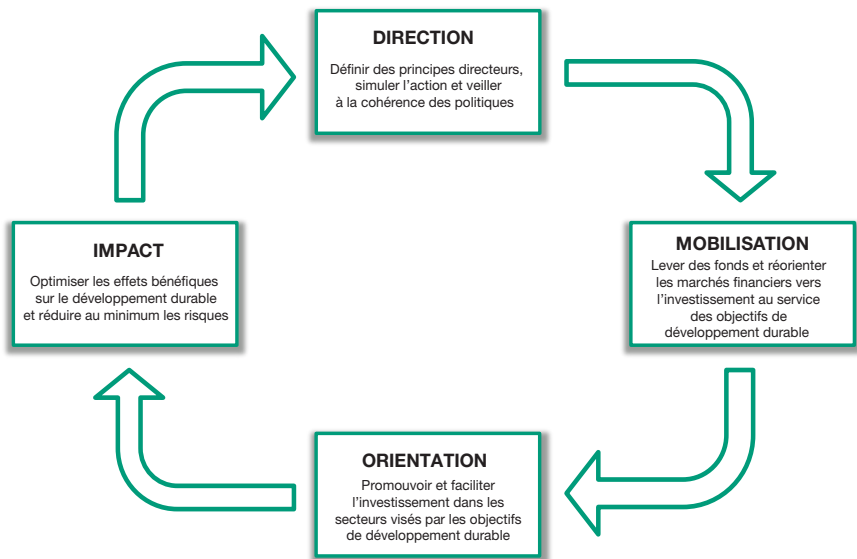
Un ensemble de principes directeurs peut aider à résoudre les dilemmes liés à l'accroissement de l'investissement privé dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable

Les nombreux acteurs qui s'efforcent de stimuler l'investissement privé au service des objectifs de développement durable auront différents points de vue sur la manière de résoudre les dilemmes inhérents à l'accroissement de l'investissement privé dans les secteurs concernés. Un ensemble

commun de principes régissant l'investissement au service des objectifs de développement durable peut aider à fixer des orientations et des objectifs collectifs. Les grands principes ci-après pourraient constituer un cadre.

- *Concilier la libéralisation et le droit de réglementer.* L'accroissement de l'investissement privé dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable peut s'avérer nécessaire lorsque les ressources publiques sont insuffisantes (bien que des approches sélectives, progressives ou successives soient possibles); dans le même temps, il peut s'accompagner d'une réglementation et d'un contrôle appropriés de la part des pouvoirs publics.
- *Concilier des taux attractifs de rémunération des risques et des services accessibles et abordables.* À cette fin, les gouvernements doivent s'attaquer aux dysfonctionnements des marchés dans les deux domaines considérés. Ils doivent ainsi imposer des obligations claires aux investisseurs et obtenir des

Figure 10. Cadre stratégique pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

engagements fermes, tout en adoptant des mesures d'incitation destinées à améliorer la rémunération des risques liés à l'investissement. Ils doivent aussi subordonner les mesures d'incitation ou les subventions à l'équité sociale.

- *Concilier l'augmentation de l'investissement privé et celle de l'investissement public.* L'investissement public et l'investissement privé sont complémentaires et ne se substituent pas l'un à l'autre. Des synergies et une interaction mutuellement bénéfique entre les fonds publics et les fonds privés peuvent exister au niveau tant des ressources financières – par exemple, en levant des fonds privés grâce à des capitaux d'amorçage publics – que des orientations – lorsque les gouvernements peuvent demander aux investisseurs privés de soutenir des programmes économiques ou des programmes de réforme du service public. Il est néanmoins important que les décideurs ne privilégient pas la forte augmentation de l'investissement privé au détriment de l'investissement public.
- *Concilier la portée mondiale des objectifs de développement durable et l'attention particulière dont doivent bénéficier les PMA.* Si le montant global des besoins de financement du développement peut être défini au niveau mondial, des efforts particuliers devront être faits pour accroître les contributions financières du secteur privé dans les PMA car sans intervention publique ciblée, ces pays ne seront pas en mesure de recevoir les ressources nécessaires des investisseurs privés. Il est souhaitable d'établir des objectifs pour l'investissement privé dans les pays les plus pauvres, de mobiliser l'APD pour obtenir des fonds privés supplémentaires et de cibler l'assistance et le renforcement des capacités afin d'aider à attirer l'investissement privé dans les PMA.

Pour accroître l'investissement privé au service des objectifs de développement durable, la communauté internationale et les décideurs nationaux devront montrer la direction à suivre

Il faut montrer la direction à suivre non seulement pour définir des principes directeurs qui permettent de résoudre les dilemmes en matière de politique publique, mais aussi pour:

Fixer des objectifs en matière d'investissement. La logique qui sous-tend les objectifs de développement durable et l'expérience acquise avec les

objectifs du Millénaire pour le développement montrent que les objectifs contribuent à donner une orientation et un sens. La réalisation des futurs objectifs de développement durable passent par des objectifs ambitieux en matière d'investissement. La communauté internationale ferait bien d'explicitier ses objectifs et d'en expliquer les conséquences pour les politiques d'investissement et la promotion de l'investissement aux niveaux national et international. Il est souhaitable que les objectifs soient réalisables, mais ambitieux, notamment en vue d'accroître l'investissement public et l'investissement privé dans les PMA;

Veiller à la cohérence des politiques et créer des synergies. L'interaction entre les politiques est importante – entre les politiques d'investissement national et international, entre l'investissement et d'autres politiques relatives au développement durable (par exemple, la fiscalité, le commerce, la concurrence, la technologie ainsi que les politiques environnementales, sociales et relatives au marché du travail), et entre les politiques microéconomiques et macroéconomiques. Il faut montrer la direction à suivre, afin de veiller à ce que l'action mondiale en faveur du développement durable et de l'investissement au service des objectifs de développement durable soit prise en compte dans les instances internationales de coordination de la politique macroéconomique et dans les processus de réforme du système financier mondial, dans lesquels les décisions adoptées auront des répercussions fondamentales sur l'évolution des ressources financières affectées à ces objectifs;

Mettre en place une plate-forme multipartite mondiale sur l'investissement au service des objectifs de développement durable. Un organe multipartite mondial s'occupant des investissements axés sur les objectifs de développement durable pourrait servir de cadre à l'examen d'objectifs globaux en matière d'investissement, promouvoir les initiatives prometteuses visant à mobiliser des ressources financières et diffuser les bonnes pratiques, appuyer les actions entreprises sur le terrain et garantir une approche commune de l'évaluation de l'impact;

Créer un mécanisme d'assistance technique multiorganisations pour l'investissement au service des objectifs de développement durable. De nombreuses initiatives visant à accroître l'investissement privé dans les

secteurs visés par les objectifs de développement durable sont complexes, exigeant des capacités techniques importantes et des institutions fortes. Un dispositif institutionnel multiorganisations pourrait contribuer à aider les PMA, à les conseiller, par exemple, sur la configuration des organismes chargés d'élaborer des projets axés sur les objectifs de développement durable qui sont à même de concevoir, de présenter et de promouvoir en amont des projets finançables; la conception de dispositifs d'incitation axés sur les objectifs de développement durable; et les cadres réglementaires. Il est indispensable de coordonner les efforts afin d'accroître les synergies.

Diverses mesures peuvent permettre de surmonter les problèmes et les contraintes qui se posent lorsqu'il s'agit de mobiliser des fonds, de les orienter vers les secteurs visés par les objectifs de développement durable et de s'assurer que leur impact est durable

Les difficultés à *mobiliser* des fonds sur les marchés financiers sont dues aux dysfonctionnements de ces marchés et à l'absence de transparence des résultats obtenus dans le domaine environnemental, sur le plan social et en matière de gouvernance, à l'inadaptation des incitations visant les acteurs du marché, ainsi qu'aux problèmes liés à la mise en place et à la diffusion de solutions financières novatrices. Les mesures suivantes peuvent être prises pour que le système financier soit davantage axé sur les objectifs de développement durable:

- *Créer un sol fertile pour des solutions de financement novatrices au service des objectifs de développement durable.* Pour qu'ils puissent se développer, les instruments financiers et les mécanismes de financement novateurs destinés à lever des fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable doivent être soutenus. Parmi les initiatives prometteuses figurent les instruments financiers axés sur les objectifs de développement durable et les investissements tenant compte de l'impact sur ces objectifs, les mécanismes de financement qui utilisent les ressources du secteur public pour favoriser la mobilisation de ressources privées, et de nouveaux circuits de «mise sur le marché» des projets d'investissement axés sur les objectifs de développement durable;

- *Mettre en place des mécanismes de fixation des prix pour les externalités ou les améliorer.* La mise en place de mécanismes efficaces de fixation des prix pour les externalités sociales et environnementales – soit en assortissant celles-ci d'un coût (par exemple, par des taxes carbone) soit en ayant recours à des mécanismes de marché – est fondamentale pour que les marchés financiers et les investisseurs prennent enfin en compte la durabilité;
- *Promouvoir des bourses de valeurs durables.* Celles-ci incitent et aident les sociétés cotées à accroître la transparence de leurs résultats dans le domaine environnemental, sur le plan social et en matière de gouvernance, et permettent aux investisseurs de prendre des décisions éclairées en vue d'une allocation responsable des capitaux;
- *Réformer les marchés financiers.* Pour réaménager le système des gains sur les marchés financiers au profit des investissements axés sur les objectifs de développement durable, il faudra prendre des mesures, notamment revoir les structures de rémunération et de résultat, et adopter des méthodes d'évaluation novatrices qui récompensent l'investissement à long terme dans les secteurs concernés.

Parmi les principales entraves à l'*orientation* de fonds vers les secteurs concernés figurent l'existence d'obstacles à l'entrée, l'inadéquation du taux de rémunération des risques liés aux investissements dans ces secteurs, le manque d'information, l'absence de présentation et de promotion efficaces des projets, ainsi que la méconnaissance de ces secteurs par les investisseurs. Les mesures suivantes pourraient être prises:

- *Réduire les obstacles à l'entrée, avec des garanties.* Pour promouvoir l'investissement dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable, il faut notamment, au préalable, mettre en place un cadre directif global rationnel propre à attirer l'investissement tout en protégeant l'intérêt public, surtout dans les secteurs sensibles;
- *Accroître le recours aux dispositifs de partage des risques liés aux investissements dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable.* Un certain nombre de dispositifs, notamment les partenariats public-privé, les assurances, les financements mixtes et les mécanismes de garantie de marché, peuvent améliorer la rémunération des risques liés aux projets d'investissement dans les secteurs concernés;

- *Mettre en place de nouveaux mécanismes d'incitation et une nouvelle génération d'institutions de promotion de l'investissement.* Ces organismes pourraient non seulement cibler les secteurs visés par les objectifs de développement durable, mais aussi concevoir et proposer en amont des projets finançables. Les incitations à l'investissement pourraient être réorientées afin de cibler ces secteurs et être subordonnées aux résultats obtenus sur le plan social et environnemental. Les initiatives régionales peuvent contribuer à stimuler l'investissement privé dans les projets d'infrastructures transfrontières et dans les groupements régionaux d'entreprises s'inscrivant dans ces secteurs;
- *Conclure des partenariats pour l'investissement au service des objectifs de développement durable.* La conclusion de partenariats entre les pays d'origine des investisseurs, les pays d'accueil, les STN et les banques multilatérales de développement peut aider à remédier au manque de connaissances et donner lieu à des investissements communs dans les secteurs concernés.

Parmi les principaux obstacles à l'optimisation de la contribution de l'investissement privé dans les secteurs concernés et à la réduction des risques et des inconvénients qui y sont associés figurent la faible capacité d'absorption de certains pays en développement, les risques liés à l'impact social et environnemental, ainsi que la nécessité d'une participation des acteurs et d'un suivi efficace de l'impact. Pour les surmonter, il est possible:

- *D'accroître les capacités d'absorption.* À cette fin, on peut notamment promouvoir et faciliter l'entrepreneuriat, soutenir la mise au point de technologies, mettre en valeur les ressources humaines et les compétences, favoriser la prestation de services aux entreprises et promouvoir les relations interentreprises. Le développement de ce type de relations et de groupements dans le cadre de pépinières d'entreprises ou de zones économiques visant à stimuler l'entrepreneuriat dans les secteurs concernés peut s'avérer particulièrement efficace;
- *De mettre en place des cadres et normes efficaces de réglementation.* L'accroissement de l'investissement privé dans des secteurs visés par les objectifs de développement durable qui sont souvent sensibles doit s'accompagner d'une réglementation efficace. Parmi les domaines qui

méritent une attention particulière figurent la santé humaine et la sécurité, la protection environnementale et sociale, la qualité et l'universalité des services publics, la fiscalité, ainsi que la cohérence des politiques nationales et internationales;

- *De garantir une bonne gouvernance, des institutions fortes et la participation des différents acteurs.* Une bonne gouvernance et des institutions compétentes sont un facteur clef pour attirer l'investissement privé en général et en particulier dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable. Elles permettent aussi d'associer véritablement les différents acteurs et de gérer les effets bénéfiques et néfastes;
- *D'établir un système d'évaluation de l'impact sur les objectifs de développement durable.* Pour mener à bien les politiques, il est indispensable de surveiller l'impact des investissements, surtout sur le plan social et environnemental. Il peut être utile de définir un ensemble d'indicateurs quantifiables fondamentaux. L'évaluation des résultats obtenus par les investisseurs privés sur le plan social et environnemental et la publication de ces informations promeuvent la responsabilité d'entreprise sur le terrain et contribuent à la mobilisation et à l'orientation des investissements.

La figure 11 résume de manière schématique les principales difficultés et mesures propres à chaque volet du cadre stratégique. Des mesures détaillées sont proposées dans le Plan d'action de la CNUCED pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable.

Comment augmenter fortement l'investissement privé dans le développement durable

Le Plan d'action de la CNUCED pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable propose un éventail de mesures pour résoudre les problèmes liés à la mobilisation, à l'orientation et à l'impact des fonds. La communauté internationale et les décideurs nationaux doivent conjuguer leurs efforts pour se concentrer sur quelques mesures ou programmes prioritaires. La figure 12 propose six volets de mesures ayant trait à des éléments particuliers de la «chaîne d'investissement au service des objectifs de développement durable» et adressés à des groupes homogènes de destinataires. Ces mesures ciblées peuvent aider à favoriser une forte

Figure 11. Principales difficultés rencontrées et mesures proposées



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

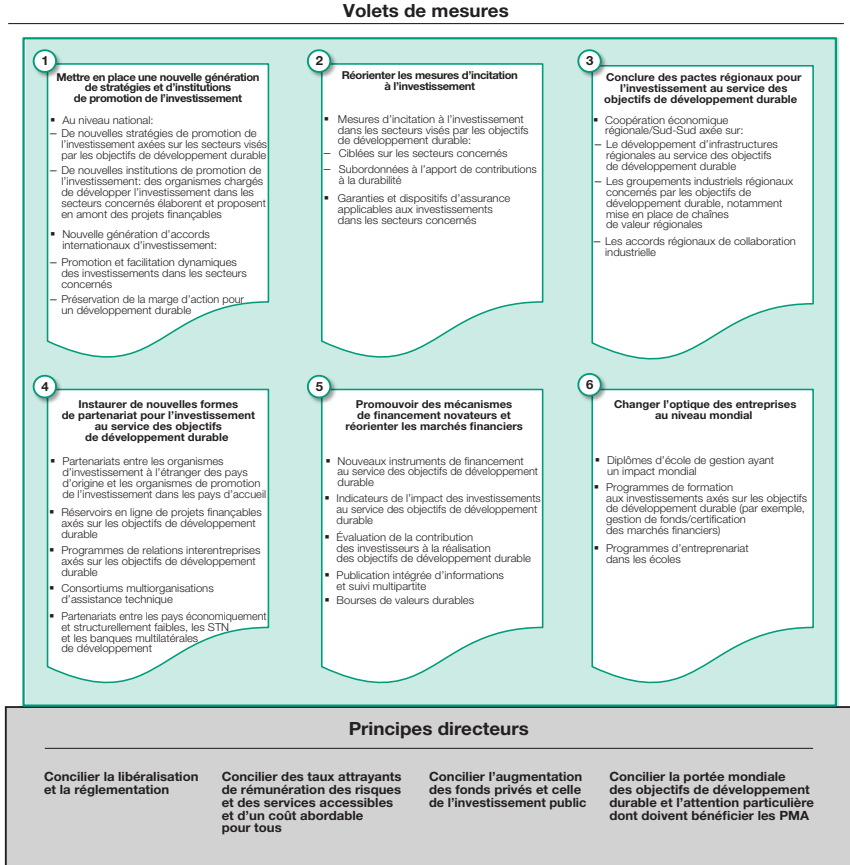
augmentation des investissements privés dans le développement durable grâce à:

1. *Une nouvelle génération de stratégies et d'institutions de promotion de l'investissement.* Les objectifs de développement durable, qu'ils concernent les infrastructures, le logement social ou les sources d'énergie renouvelables, exigent une intensification des efforts de promotion et de facilitation de l'investissement. Ils devraient devenir une priorité des organismes de promotion de l'investissement et des organisations d'aide aux entreprises.

L'obstacle le plus fréquent que rencontrent les investisseurs intéressés par les projets de développement durable est l'absence de propositions concrètes de projets d'envergure ayant un impact et finançables. La promotion et la facilitation des investissements dans le développement durable devraient consister aussi à proposer des projets préétablis et structurés à examiner et à financer en priorité au plus haut niveau politique. D'où la nécessité de disposer de compétences spécialisées et de structures spéciales qui joueraient, par exemple, le rôle d'«intermédiaire» pour les projets d'investissement dans le développement durable et seraient soutenus par les pouvoirs publics. La mise en place de compétences spécialisées (allant du financement de projets et du financement structuré à l'étude et à la conception des projets) peut être soutenue par l'assistance technique d'un consortium d'organisations internationales et de banques multilatérales de développement. Des structures pourraient être mises en place au niveau régional afin de partager les coûts et de réaliser des économies d'échelle.

La promotion de l'investissement dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable devrait être soutenue par un cadre directif international de l'investissement qui répond aux mêmes objectifs. Actuellement, les AII sont axés sur la protection de l'investissement. Pour que le développement durable y soit intégré, il faut notamment promouvoir de manière dynamique l'investissement et prendre des engagements dans des domaines tels que l'assistance technique. On peut aussi établir des relations entre les institutions de promotion de l'investissement, faciliter l'investissement au service des objectifs de développement durable par le biais de dispositifs d'assurance et de garanties, et suivre régulièrement l'impact de ces investissements.

Figure 12. Comment augmenter fortement l'investissement privé au service des objectifs de développement durable



Source: CNUCED, *World Investment Report 2014*.

2. *Des incitations à l'investissement au service des objectifs de développement durable.* Les mécanismes d'incitation à l'investissement peuvent être structurés de manière à faciliter les projets de développement durable. Il faut transformer les mesures d'incitation purement liées au lieu d'implantation, lesquelles visent à accroître la compétitivité d'un site et portent sur la période d'établissement, en incitations fondées sur

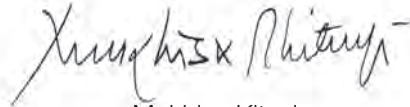
les objectifs de développement durable, dont le but est de promouvoir l'investissement dans les secteurs concernés et qui sont subordonnées à la durabilité des résultats.

3. *Des pactes régionaux pour l'investissement au service des objectifs de développement durable.* La coopération régionale et la coopération Sud-Sud peuvent favoriser l'investissement au service des objectifs de développement durable. Il peut être particulièrement judicieux d'axer la coopération régionale sur la promotion de ce type d'investissement dans le cas de projets de développement d'infrastructures transfrontières et de groupements régionaux d'entreprises présentes dans les secteurs concernés (par exemple, les zones vertes). On pourrait aussi mettre en place des mécanismes conjoints de promotion de l'investissement, des programmes conjoints de renforcement des capacités d'absorption et des modèles conjoints de partenariat public-privé.
4. *De nouvelles formes de partenariat pour l'investissement au service des objectifs de développement durable.* La coopération entre les organismes d'investissement à l'étranger des pays d'origine et les organismes de promotion de l'investissement des pays d'accueil pourrait être institutionnalisée afin de proposer, dans les pays d'origine, des investissements dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable, des incitations à l'investissement et des services de facilitation de l'investissement dans des projets axés sur ces objectifs, ainsi qu'un suivi conjoint des projets et une évaluation conjointe de l'impact. Les organismes d'investissement à l'étranger pourraient devenir de véritables organismes d'aide aux entreprises pour les investissements dans les secteurs concernés des pays en développement, en sensibilisant aux possibilités d'investissement, en aidant les investisseurs à combler leurs lacunes en matière de connaissances, et faciliter dans la pratique le processus d'investissement. Les services d'aide aux entreprises dans ce domaine pourraient être soutenus concrètement en mettant en ligne des réservoirs de projets finançables et en créant des programmes de relations interentreprises dans les pays en développement. Un consortium multiorganisations d'assistance technique pourrait contribuer à aider les PMA. Des partenariats Sud-Sud pourraient aussi favoriser la diffusion des bonnes pratiques suivies et des enseignements tirés.

5. *La promotion de mécanismes financiers novateurs et la réorientation des marchés financiers.* Les mécanismes de financement nouveaux et actuels, tels que les obligations vertes ou les investissements tenant compte de l'impact, méritent d'être soutenus et de bénéficier d'un environnement propice afin de se développer et d'être proposés aux sources de capitaux les plus prometteuses. D'autres mécanismes méritent l'attention, par exemple les mécanismes de financement d'amorçage soutenus par les pouvoirs publics et l'accès facilité aux marchés financiers pour les projets dans les secteurs concernés. En outre, la réorientation des marchés financiers vers le développement durable passe par la publication intégrée d'informations sur l'impact économique, social et environnemental des investissements privés. Étape fondamentale dans la réalisation d'investissements responsables sur les marchés financiers et condition préalable aux initiatives visant à mobiliser des fonds pour l'investissement au service des objectifs de développement durable, la publication intégrée d'informations est au cœur des bourses de valeurs durables.
6. *Un changement d'optique des entreprises au niveau mondial et le développement de compétences dans le domaine de l'investissement au service des objectifs de développement durable.* La majorité des dirigeants des institutions financières internationales et des grandes entreprises multinationales – qui sont les principales sources d'investissements au niveau mondial – ainsi que les chefs d'entreprise les plus prospères ont tendance à être fortement influencés par les modèles d'activité économique, de gestion et d'investissement qui sont couramment enseignés dans les écoles de gestion. Ces modèles sont généralement axés sur les possibilités qu'offrent les marchés matures ou émergents en matière d'activité économique et d'investissement, en s'attachant au profil de rémunération des risques liés à ces marchés, alors qu'ils ignorent les possibilités offertes en dehors de leurs paramètres. Les modèles classiques tendent aussi à être exclusivement guidés par le calcul des risques et de la rentabilité économiques, en méconnaissant souvent les retombées plus larges, aussi bien positives que négatives, enregistrées au niveau social et environnemental. En outre, les cadres dirigeants sont souvent mal préparés à la réalisation d'investissements favorables aux pauvres car les écoles de gestion n'abordent pas les problèmes posés par

l'activité économique dans les pays pauvres et la nécessité de trouver des solutions novatrices. Un programme d'enseignement qui sensibiliserait les élèves des écoles de gestion aux possibilités d'investissement dans les pays pauvres et qui leur donnerait les moyens de résoudre les problèmes rencontrés dans les pays en développement pourrait avoir un impact notable à long terme. L'incorporation de modules sur ce sujet dans les programmes actuels de formation et de certification destinés aux acteurs des marchés financiers pourrait également y contribuer.

Le *Plan d'action pour des investissements privés au service des objectifs de développement durable* doit être un document de référence pour les décideurs nationaux et internationaux qui examinent les moyens de réaliser les objectifs de développement durable et élaborent des stratégies opérationnelles d'investissement dans les secteurs visés par ces objectifs. Il a été conçu comme un document «évolutif» et comporte une version en ligne qui vise à établir un dialogue interactif et ouvert, en invitant la communauté internationale à échanger points de vue, suggestions et expériences. Il jette ainsi les bases d'une participation plus poussée des différents acteurs, à laquelle la CNUCED vise à contribuer par le biais du *Forum mondial de l'investissement*, qui se tient tous les deux ans, et en ligne par le biais de la plate-forme consacrée à la politique d'investissement (*Investment Policy Hub*).



Mukhisa Kituyi

Le Secrétaire général
de la CNUCED

World Investment Report Past Issues

WIR 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development

WIR 2012: Towards a New Generation of Investment Policies

WIR 2011: Non-Equity Modes of International Production and Development

WIR 2010: Investing in a Low-carbon Economy

WIR 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development

WIR 2008: Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge

WIR 2007: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development

WIR 2006: FDI from Developing and Transition Economies: Implications for Development

WIR 2005: Transnational Corporations and the Internationalization of R&D

WIR 2004: The Shift Towards Services

WIR 2003: FDI Policies for Development: National and International Perspectives

WIR 2002: Transnational Corporations and Export Competitiveness

WIR 2001: Promoting Linkages

WIR 2000: Cross-border Mergers and Acquisitions and Development

WIR 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development

WIR 1998: Trends and Determinants

WIR 1997: Transnational Corporations, Market Structure and Competition Policy

WIR 1996: Investment, Trade and International Policy Arrangements

WIR 1995: Transnational Corporations and Competitiveness

WIR 1994: Transnational Corporations, Employment and the Workplace

WIR 1993: Transnational Corporations and Integrated International Production

WIR 1992: Transnational Corporations as Engines of Growth

WIR 1991: The Triad in Foreign Direct Investment

All downloadable at www.unctad.org/wir

SELECTED UNCTAD PUBLICATION SERIES ON TNCs AND FDI

World Investment Report
www.unctad.org/wir

World Investment Prospects Survey
www.unctad.org/diae

Global Investment Trends Monitor
www.unctad.org/iia

Investment Policy Monitor
www.unctad.org/iia

Issues in International Investment Agreements
www.unctad.org/iia

International Investment Policies for Development
www.unctad.org/iia

Investment Advisory Series A and B
www.unctad.org/diae

Investment Policy Reviews
www.unctad.org/ipr

Current Series on FDI and Development
www.unctad.org/diae

Transnational Corporations Journal
www.unctad.org/tnc

HOW TO OBTAIN THE PUBLICATIONS

The sales publications may be purchased from distributors of United Nations publications throughout the world. They may also be obtained by contacting:

United Nations Publications Customer Service
c/o National Book Network
15200 NBN Way
PO Box 190
Blue Ridge Summit, PA 17214
email: unpublications@nbnbooks.com

<https://unp.un.org/>

For further information on the work on foreign direct investment and transnational corporations, please address inquiries to:

Division on Investment and Enterprise
United Nations Conference on Trade and Development
Palais des Nations, Room E-10052
CH-1211 Geneva 10 Switzerland

Telephone: +41 22 917 4533
Fax: +41 22 917 0498
web: www.unctad.org/diae

